

**2025**  
(EXERCICE 2024)



**RAPPORT DE DURABILITE**  
**CASTEL-VINS**



Le présent rapport de durabilité est émis volontairement par CASTEL-Vins.

Les données indiquées concernent l'ensemble des entités composant CASTEL-Vins.

CASTEL-Vins formalise par ailleurs, conformément à ses obligations, une déclaration de performance extra financière (DPEF) consolidée au niveau groupe avec les autres pôles d'activités que sont CASTEL Afrique et SOMDIA.

# SOMMAIRE

## 1. INTRODUCTION

- P4 - NOTRE RAISON D'ÊTRE
- P4 - NOTRE AMBITION
- P4 - NOS VALEURS
- P5 - EDITO DE LA GOUVERNANCE
- P6 - L'ÉCOSYSTÈME CASTEL-VINS
- P6 - NOS MÉTIERS, NOTRE ORGANISATION
- P7 - LES GRANDES DATES
- P8 - CHIFFRES CLÉS
- P8 - NOTRE GOUVERNANCE
- P9 - NOTRE CHAÎNE DE VALEUR
- P12 - NOS RISQUES ET ENJEUX ASSOCIÉS

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

- P14 - 2.1. LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE
- P16 - 2.2. AMÉLIORATION DE NOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
- P18 - 2.3. PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU
- P20 - 2.4. AGRICULTURE RAISONNÉE ET PRATIQUES DE CONSERVATION DES SOLS
- P22 - 2.5. BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES
- P24 - 2.6. UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES ET LIMITATION DES RESSOURCES SORTANTES
- P26 - 2.7. LIMITATION DE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORATION DE LEURS VALORISATIONS

## 3. INFORMATIONS SOCIALES

- P28 - 3.1. EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE, CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL
- P30 - 3.2. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL SUR NOS ACTIVITÉS
- P32 - 3.3. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN
- P33 - 3.4. INTERACTIONS FAVORISÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES
- P36 - 3.5. CONSOMMATEURS & EXPÉRIENCES PRODUIT
- P38 - 3.6. LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

## P40/ 4. CONDUITE DES AFFAIRES, PLAN DE VIGILANCE & BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES

## P42/ NOTE METHODOLOGIQUE

## P43/ INDEX DE REPORTING

## P46/ GLOSSAIRE

# NOTRE RAISON D'ÊTRE

Depuis 3 générations, une évidence s'impose à notre famille et nos équipes :  
« **Aujourd'hui, faire vivre le Vin** » est devenu notre raison d'être.

Cette mission sous-tend et oriente aujourd'hui toutes nos activités de vigneron, de négociants ainsi que de commerçants que nous mettons en œuvre avec un esprit d'entreprise et une agilité digne d'une entreprise familiale, et avec l'envergure du groupe international que nous sommes devenus.

## NOTRE AMBITION

Si tous les vins, du quotidien jusqu'aux grands crus classés, en passant par les appellations, les cépages et les belles marques reconnues illustrent aujourd'hui le Savoir-faire de CASTEL-Vins, l'entreprise doit à présent incarner la référence du savoir-faire français des boissons de convivialité, alcoolisées ou non, qui sont au centre des attentes des consommateurs d'aujourd'hui, toujours de qualité et accessibles à tous.

4



"AUJOURD'HUI,  
FAIRE VIVRE  
LE VIN"

### AUDACE

Aptitude à oser, volonté de donner une chance à tous les potentiels.

### PARTAGE

Esprit de famille, communauté élargie, valeur équitable.

### AGILITÉ

Capacité d'adaptation, proximité avec nos clients et nos partenaires.

# ÉDITO DE LA GOUVERNANCE



PLUS QU'UN DISCOURS,  
S'ENGAGER À FAIRE VIVRE LE VIN AUJOURD'HUI  
NOUS PORTE, NOUS RESSEMBLE  
ET NOUS RASSEMBLE.

Depuis toujours, nous avons à cœur de porter haut les couleurs de notre savoir-faire familial de vigneron qui a fait naître notre entreprise, mais aussi notre expertise de commerçant et de négociant, qui a permis à nos châteaux, nos belles marques, et plus largement notre sélection de vins et grands crus, d'avoir la place qu'ils ont aujourd'hui auprès de vous.

Notre entreprise est plus que jamais à l'écoute des besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain. Chacune de nos propriétés, de nos maisons de vins, de nos établissements, différents mais complémentaires, interagissent, s'enrichissent, entreprennent et évoluent, pour façonner ensemble une route commune et durable.

Pour que cet engagement familial participe à faire rayonner le monde du Vin mais aussi des boissons qui accompagnent chaque moment de convivialité, nous mettons en œuvre une politique de responsabilité à notre image : agile et concrète.

Sur le plan économique, environnemental, social et sociétal, ensemble, avec nos équipes et nos partenaires, nous nous efforçons chaque jour de piloter et ajuster un développement qui soit à la fois pérenne, durable et profitable à tous. Avec pragmatisme, détermination et efficacité.

Sophie Palatsi, Philippe & Alain Castel

5

# L'ECO-SYSTÈME CASTEL-VINS

## NOTRE MÉTIER, NOTRE ORGANISATION

### LES VIGNERONS

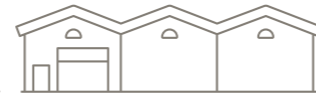


Depuis ses origines, CASTEL-Vins cultive son savoir-faire de vigneron et dispose d'une expertise unique des vignobles français avec une collection de **23 propriétés en France**, situées au **cœur du Bordelais, en Muscadet, en Provence, dans la Loire ou encore dans le Languedoc**. Le savoir-faire dans le travail de la vigne se perpétue ainsi en offrant des vins rouges, blancs ou rosés se distinguant dans chacune de ces propriétés pour leurs caractères, leurs originalités et leurs qualités avec l'ambition de sublimer le fruit de leur terroir, mais aussi la volonté de respecter et protéger ce patrimoine.

**23 PROPRIÉTÉS** : CHÂTEAU BARREYRES, CHÂTEAU BEAUMONT (50%), CHÂTEAU BEYCHEVELLE (50%), CHÂTEAU CAVALIER, CHÂTEAU D'ARCINS, CHÂTEAU DE GOËLANE, CHÂTEAU DE HAUT COULON, CHÂTEAU DE L'HYVERNIÈRE, CHÂTEAU DU LORT, CHÂTEAU DU BOUSQUET, CHÂTEAU FERRANDE, CHÂTEAU HOURTOU, CHÂTEAU LATOUR CAMBLANES, CHÂTEAU MALBEC, CHÂTEAU MAGNAN LA GAFFELIÈRE, CHÂTEAU MAGNOL, CHÂTEAU MONTLABERT, CHÂTEAU TOUR PRIGNAC, CLOS DES ORFEUILLES, CRU LA MAQUELINE, DOMAINE DE LA BOTINIÈRE, DOMAINE DE LA CLAPIÈRE, DOMAINE DES HAUTES COTTIÈRES.

#### NÉGOCE GRANDS CRUS

### LES NÉGOCIANTS



Un métier qui contribue au rayonnement des vins français à travers le monde.

Chez CASTEL-Vins, il est assuré par nos **11 centres d'assemblage et de conditionnement**, situés en France et nos **6 maisons de vins** et nos **sociétés commerciales indépendantes** et complémentaires. Elles offrent à l'ensemble des réseaux de distribution français et internationaux un assortiment unique et représentatif de tous les terroirs.

**BUREAUX À L'ÉTRANGER** : CASTEL CHINE, CASTEL JAPON, CASTEL POLOGNE, CASTEL RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, BGPL USA, HERZBERGER, LFE (Pays Bas), LFE (Allemagne).

**MAISONS DE VINS** : CASTEL FRÈRES, MAISON BARRIÈRE, BARTON & GUESTIER, LISTEL, PATRIARCHE (KRITER Brut de Brut), MAISON MALARD.

**ÉTABLISSEMENTS** : CASTEL ILE DE FRANCE (Thiais), CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (Blanquefort et Jurançon), CASTEL RHÔNE (Saint-Priest), CASTEL LOIRE (la Chapelle-Heulin), CASTEL OCCITANIE (Béziers et Sète), CASTEL PROVENCE (Pierrefeu et Vidauban) CASTEL HAUTS DE FRANCE (Saint-Omer) CASTEL BOURGOGNE (Beaune), CASTEL LA RÉUNION.

### LES COMMERÇANTS



Les enseignes de cavistes **Nicolas** (516 magasins dont Craft Beers & Cie, 68 magasins franchisés), **les caves de nos Châteaux ou sites de production** (boutiques et vinothèque) et **Vinatiss** (leader de la vente de vin en ligne en France), partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur.

Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ils ont pour mission de faire découvrir et apprécier les vins et autres boissons en guidant au mieux les clients dans leurs choix mais aussi développer une palette de services autour du vin, pour offrir la possibilité de parfaire sa culture des produits.

**DISTRIBUTION** : NICOLAS

**E-COMMERCE** : VINATISS

**SERVICES** : CAVE PATRIARCHE, CAVE DE SOPHIE, CAVE D'ARCINS, CAVE MONTLABERT, CAVE DU JURANÇON, CAVE DU LORT

# L'ECO-SYSTÈME CASTEL-VINS

## LES GRANDES DATES

- **1920**  
L'AVENTURE COMMENCE  
La famille CASTEL et le vin.
- **1949**  
L'ENTREPRISE FAMILIALE  
Les frères et sœurs CASTEL créent SECSCO qui deviendra CASTEL FRÈRES.
- **1957**  
NÉGOCIANT & VIGNERON  
La famille CASTEL acquiert son premier vignoble : Château de Goëlane.
- **1988**  
- VIGNERON - NÉGOCIANT - COMMERCANT -  
Acquisition de Nicolas : 1<sup>er</sup> réseau de cavistes distributeurs de vins et spiritueux.
- **2009**  
PRENDRE SOIN DE LA TERRE, DE LA VIGNE ET DES HOMMES  
Engagement dans la certification Terra Vitis,\* généralisée à terme à tous les vignobles CASTEL (19 propriétés certifiées en 2015).
- **2010**  
CASTEL Nouvelle-Aquitaine et Château Magnol certifiés ISO 14 001 à travers le SME (Système Management de l'Environnement de Bordeaux) du CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux).
- **2011**  
BULLES, BOURGOGNE ET CENOTOURISME  
Acquisition de KRITER et PATRIARCHE.
- **2012**  
GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITE DE NOS PRODUITS  
Certifications IFS & BRC des 7 principaux établissements d'emouteillage et de conditionnement en France.
- **2018**  
PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES  
Code de conduite
- **2019**  
ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES  
Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été fixé et définissent les champs prioritaires pour lesquels les efforts conjoints des Etats, des entreprises et de la société civile sont réunis.
- **2020**  
RECONNAISSANCE RSE  
CASTEL Nouvelle-Aquitaine, premier labellisé Engagé RSE.
- **2022**  
Château MONTLABERT obtient la mention Saint-Émilion Grand Cru CLASSÉ.  
Acquisition de VINATISS, leader en France de la vente de vin en ligne.
- **2023**  
NICOLAS  
labellisé Engagé RSE & Responsibility Europe.
- **2024**  
CHAMPAGNE  
Prise de participation MAISON MALARD.



### NOS RECONNAISSANCES RSE

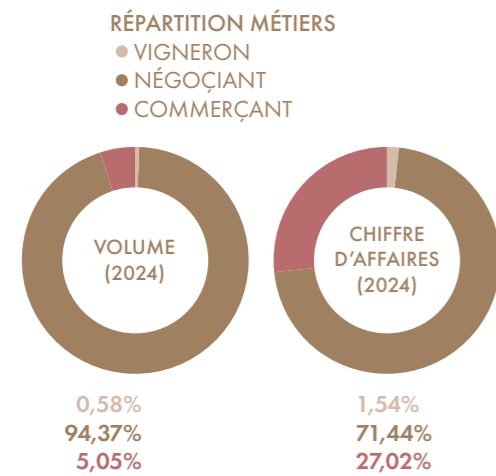
<p>CASTEL FRÈRES MARQUES • CHÂTEAUX • GRANDS CRUS DEPUIS 1725</p> <p>NOUVELLE-AQUITAINE (Blanquefort)</p>	<p>ENGAGÉ RSE MODELE AFAQ 24000 Exemplaire ★★ AFNOR CERTIFICATION</p>	<p>RESPONSIBILITY EUROPE RE CSR LABEL</p>	<p>SILVER   Top 15% ecovadis Sustainability Rating DEC 2024</p>	<p>Barton &amp; Guestier DEPUIS 1725</p>
<p>NICOLAS</p>	<p>ENGAGÉ RSE ISO 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION</p>	<p>RESPONSIBILITY EUROPE RE CSR LABEL</p>	<p>BRONZE   Top 35% ecovadis Sustainability Rating FEB 2024</p>	<p>CASTEL FRÈRES MARQUES • CHÂTEAUX • GRANDS CRUS DEPUIS 1725</p>

\*Terra Vitis : seule certification 100% spécifique faite par des vignerons pour des vignobles.

# L'ECO-SYSTEME CASTEL-VINS

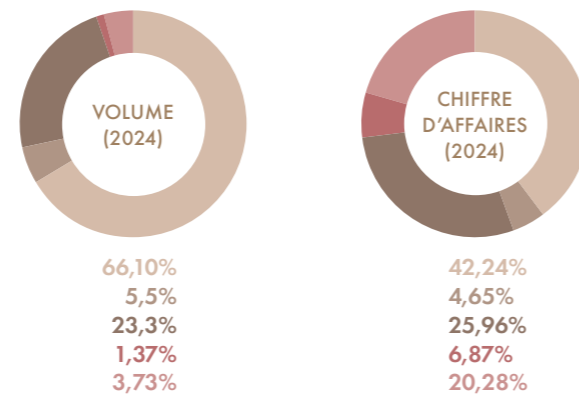
## CHIFFRES CLÉS

VOLUME : 2 756 Khls (-7% vs N-1)  
CA : 1 150,9 M€



**PRINCIPAUX CANAUX DE DISTRIBUTION\***

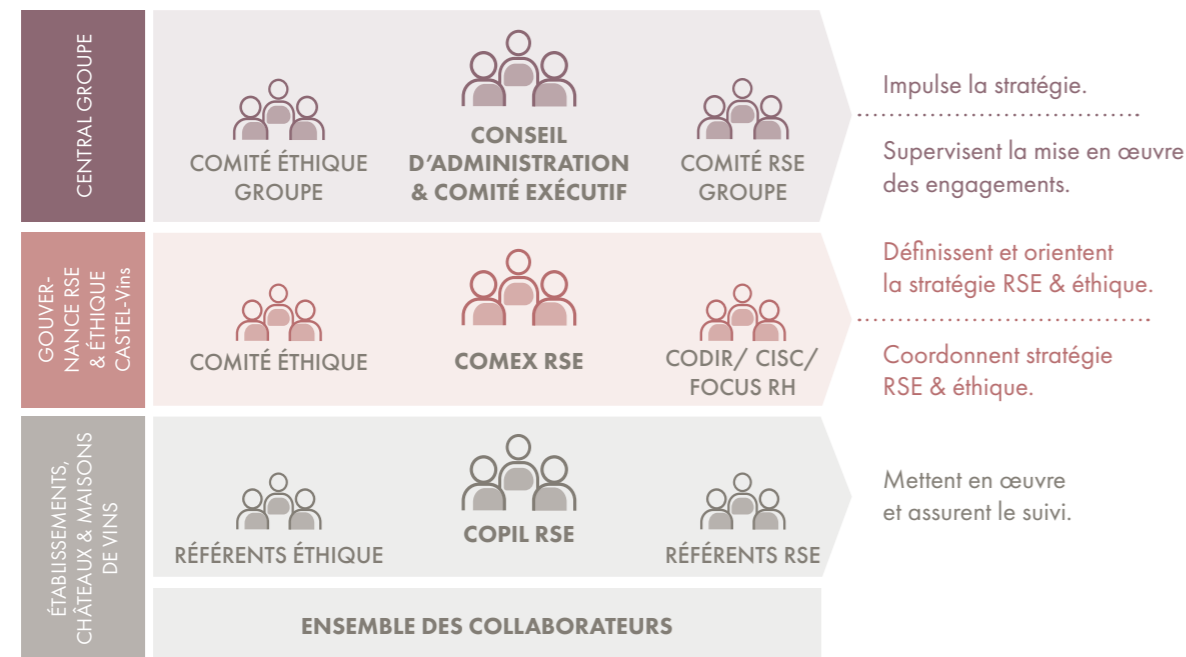
- NÉGOCE OFF TRADE (GMS) FRANCE
- NÉGOCE ON TRADE (RHF) FRANCE
- NÉGOCE EXPORT & DOM TOM
- E-COMMERCE
- CAVES



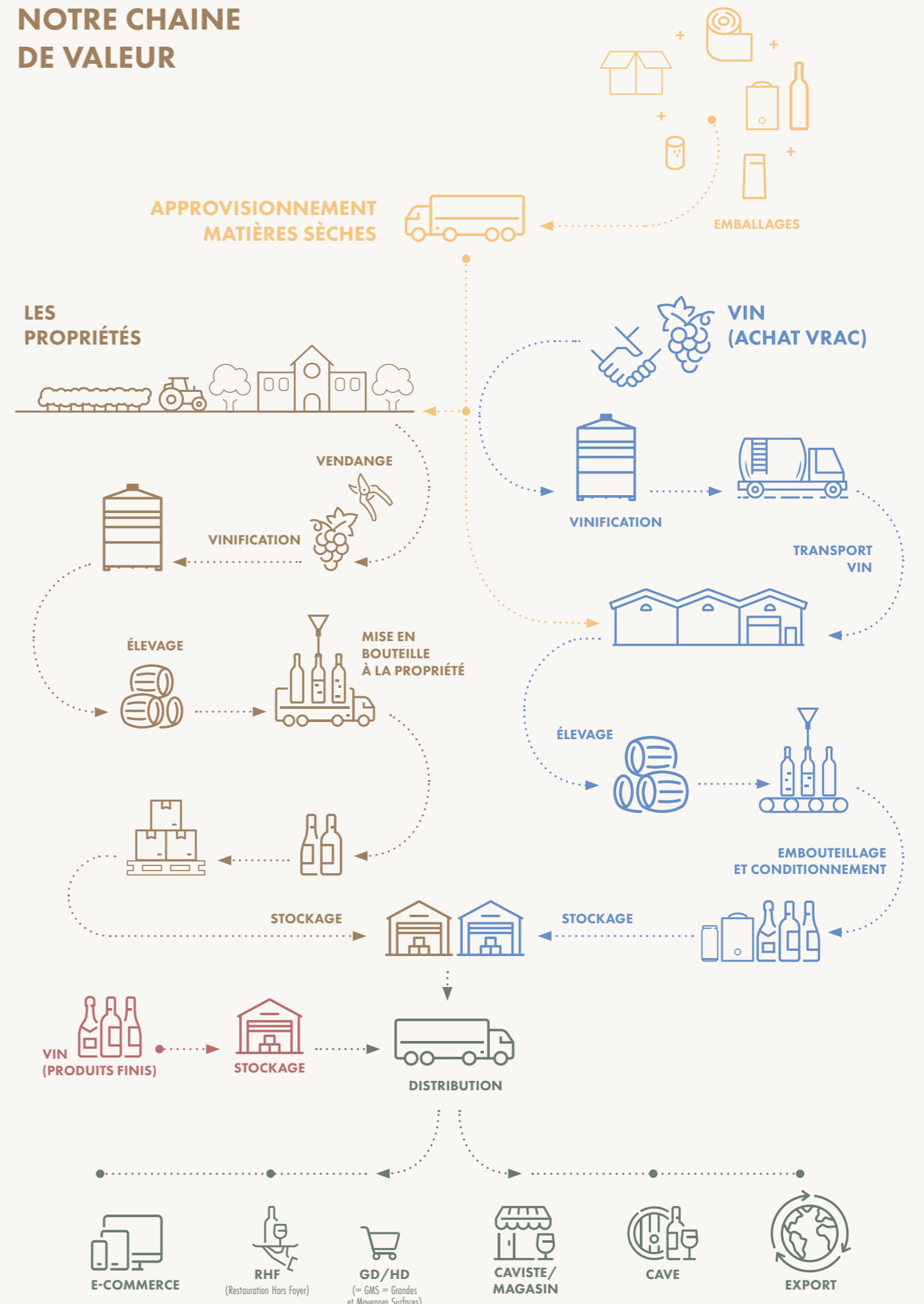
\*Les activités de MAISON BARRIÈRE, Châteaux Beychevelle et Château Beaumont ne sont pas incluses étant détenus qu'à 50% via GMDP.

## NOTRE GOUVERNANCE

Les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans notre structure de gouvernance, à différents niveaux.



## NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



Notre portefeuille réunit nos vins de Châteaux & Domaines, des grands vins et grands crus de toutes les régions et de nombreuses marques telles que : Roche Mazet, Ormes de Cambras, Listel, Vieux Papes, Villageoise, Baron de Lestac, Cambras, Very, Maison Castel, Plessis Duval, Kriter, Villa Veroni, Barton & Guestier, Veuve du Vernay, Beauvillon, Montmirel, Lichette, Les Calandières, Patriarche, Saint-Sagnol.

**ROCHE MAZET**  
**LE GOÛT DE LA SIMPLICITÉ**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

10

**ROCHE MAZET,  
KEEP IT EASY,  
MAKE IT TASTY**

**ROCHE MAZET**

**ROCHE MAZET,  
KEEP IT EASY, MAKE IT TASTY**

**ROCHE MAZET**

CHATEAU  
**MONTLABERT**  
GRAND CRU CLASSÉ  
SAINT-ÉMILION

Orfèvre  
du *temps*  
et de la *terre*

CHATEAU  
**MONTLABERT**  
GRAND CRU CLASSÉ  
SAINT-ÉMILION  
MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

Contenu généré avec l'aide de l'IA.

11

L' ABUS D' ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

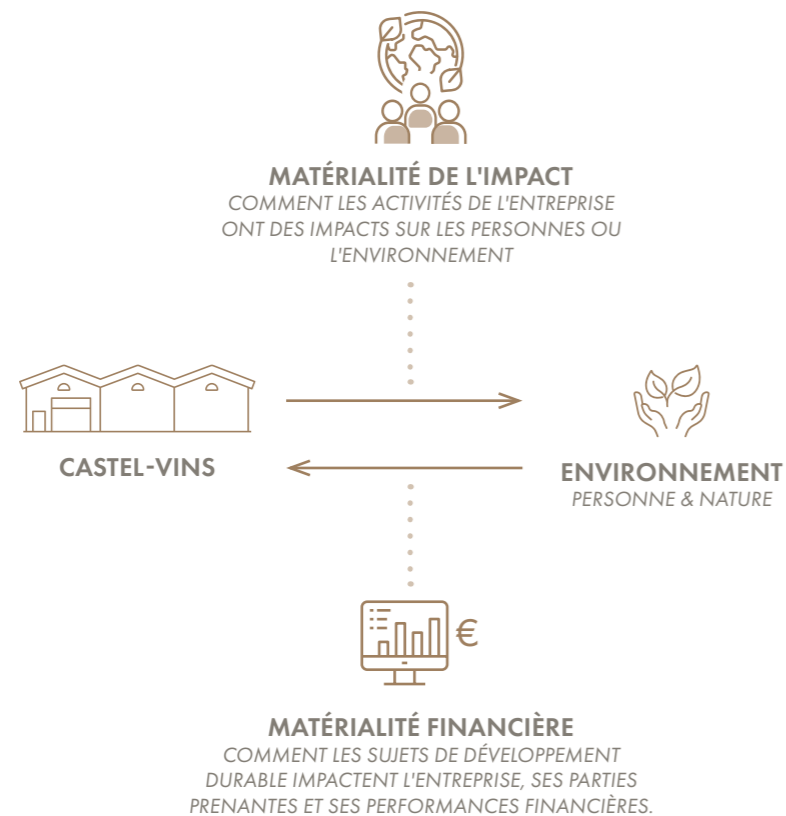
# L'ECO-SYSTEME CASTEL-VINS

## NOS RISQUES ET ENJEUX ASSOCIES

### NOTRE METHODOLOGIE

CASTEL-Vins a mené un travail d'identification et d'évaluation des risques et enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) en corrélation avec la préparation à la CSRD\* par une analyse de double matérialité selon les étapes suivantes :

- Création d'un **comité de parties prenantes internes** pluridisciplinaire et représentatif de CASTEL-Vins
- **Evaluation** des risques et enjeux selon une méthode d'analyse multicritères avec mesure de la **matérialité de l'impact et la matérialité financière** : Prise en compte de la perspective interne de l'entreprise (comment les enjeux de durabilité affectent l'entreprise elle-même) et la perspective externe (comment les activités de l'entreprise affectent le monde qui l'entoure).
- **Phase de dialogue** avec nos principales parties prenantes externes (clients, fournisseurs, prestataires) : envoi d'un questionnaire pour comprendre leurs principales attentes concernant nos enjeux RSE.
- **Consolidation** des résultats : **hiérarchisation des sujets ESG**.



## NOS PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

	ODD	RISQUES & ENJEUX	ENGAGEMENTS RSE	PAGE
ENVIRONNEMENT	13	LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE	Réduire l'impact de nos activités sur le changement climatique	P14/15
	7	AMELIORATION DE NOTRE EFFICACITE ENERGETIQUE	Optimiser la ressource énergétique utile à nos activités	P16/17
	6, 14, 15	PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	Mettre en œuvre une gestion optimale de l'eau et gérer nos effluents	P18/19
	12, 15	AGRICULTURE RAISONNNEE ET PRATIQUES DE CONSERVATION DES SOLS	Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et développer l'approche agroécologique sur nos propriétés	P20/21
	14, 15	PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES	Contribuer à préserver la précieuse biodiversité de nos milieux	P22/23
	9, 12	UTILISATION DES MATIERES PREMIERES, REDUCTION DES EMBALLAGES	Limiter l'impact de nos produits sur l'environnement par l'éco-conception et en favorisant la circularité	P24/25
	9, 12	LIMITATION DE NOS DECHETS ET AMELIORATION DE LEURS VALORISATIONS	Réduire nos déchets et augmenter la part de déchets valorisés selon le meilleur niveau de traitement.	P26/27
SOCIAL	3, 5, 8	EFFECTIFS : CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL	Assurer des conditions et relations de travail justes et pérennes et proposer un cadre de vie au travail satisfaisant.	P28/29
	3	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	Prévenir et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au travail	P30/31
	3, 8	DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET ATTRACTIVITE DES METIERS	Accompagner le développement de nos collaborateurs et donner du sens	P32
GOUVERNANCE	11, 12, 17	RELATIONS ENCOURAGEES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES	Accroître notre ancrage territorial et favoriser le développement socio-économique des communautés locales	P33/34/35
	3, 12	ACCOMPAGNEMENT DE NOS CONSOMMATEURS DANS LEUR EXPERIENCE PRODUIT	Garantir la qualité et la transparence de nos produits et promouvoir une consommation responsable	P36/37
	8, 12, 17	LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAINE DE VALEUR	Promouvoir le respect des droits de l'homme et des pratiques d'achats responsables	P38/39
	8, 16	CONDUITE DES AFFAIRES, PLAN DE VIGILANCE & BONNES PRATIQUES NUMERIQUES	Respecter les droits de l'homme, promouvoir l'éthique des affaires et protéger les données	P40/41

OBJECTIF DEVELOPPEMENT DURABLE EN SAVOIR +

\* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

2.1 LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE



RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**RISQUES & ENJEUX**

Notre activité, comme beaucoup d'activités humaines, est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère tels que : la combustion d'énergies fossiles, les procédés industriels, les engrais agricoles, le traitement des déchets, la réfrigération/climatisation... L'augmentation de la concentration atmosphérique de GES due à ces émissions renforce l'effet de serre responsable du réchauffement climatique ce qui a pour conséquence la perturbation (fluctuations hydrologiques, sécheresses, grêles, inondations) de notre écosystème naturel précieux et nécessaire à notre activité viticole.

Nos consommations énergétiques (électricité, gaz naturel, GPL, GNR, essence, gasoil, fluides frigorigènes, ...) déterminant le bilan carbone (scopes 1 & 2) sont des variables impactantes suivies. Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergie renouvelable sont ainsi encouragées.

**ACTIONS & PROGRÈS : COMPRENDRE ET RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBON**

Depuis 2023, CASTEL-Vins réalise une comptabilisation carbone complète (Scope 1, 2 et 3) \*. L'objectif étant de comprendre et hiérarchiser nos impacts sur notre chaîne de valeur, afin d'identifier les leviers qui nous permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans nos différentes activités.

- SCOPE 1** - Nos émissions directes issues des combustibles fossiles, de la refermentation et de nos véhicules.
- SCOPE 2** - Nos émissions indirectes liées à notre consommation d'électricité.
- SCOPE 3** - Nos émissions indirectes de notre chaîne de valeur.

Fort de ces deux années de comptabilisation précise, CASTEL-Vins va ainsi travailler en 2025 à la structuration de sa feuille de route de décarbonation dans la trajectoire carbone 1,5°C (référentiel SBTi).

**SANS ATTENDRE, AGIR SUR LA RÉDUCTION DE NOS IMPACTS**

**SCOPE 1 + 2**

- Contrat électricité verte\*\* (pour 95% de nos consommations). CASTEL-Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France.
- Développement de la production photovoltaïque (Maison Barrière, Herzberger, Castel La Réunion.)
- Efficacité énergétique, cf point 2.2 Amélioration de notre efficacité énergétique

**SCOPE 3**

- Écoconception, cf point 2.6 Utilisation et réduction des emballages.
- Recherche perpétuelle d'optimisation du flux logistique amont/aval.
- Mobilité domicile/travail : prise en charge frais transports en commun (Pass NAVIGO) à hauteur de 75 %.

\* Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées à partir des facteurs d'émission de la base empreinte de l'ADEME. En scope 3, les postes suivants non significatifs ont été exclus : actifs en leasing, franchises. De même, les impacts de la transformation et utilisation des produits vendus sont à 0 car sans objet sur notre activité. Notre activité très majoritaire en France métropolitaine a été évaluée, les impacts des activités de nos maisons de vins et filiales exclues.

\*\* Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL-Vins en France sauf NICOLAS et filiales/sites hors de France. Engagement de notre fournisseur : injection de 100% du volume de notre consommation dans le réseau électrique français avec une garantie d'origine renouvelable (GO).

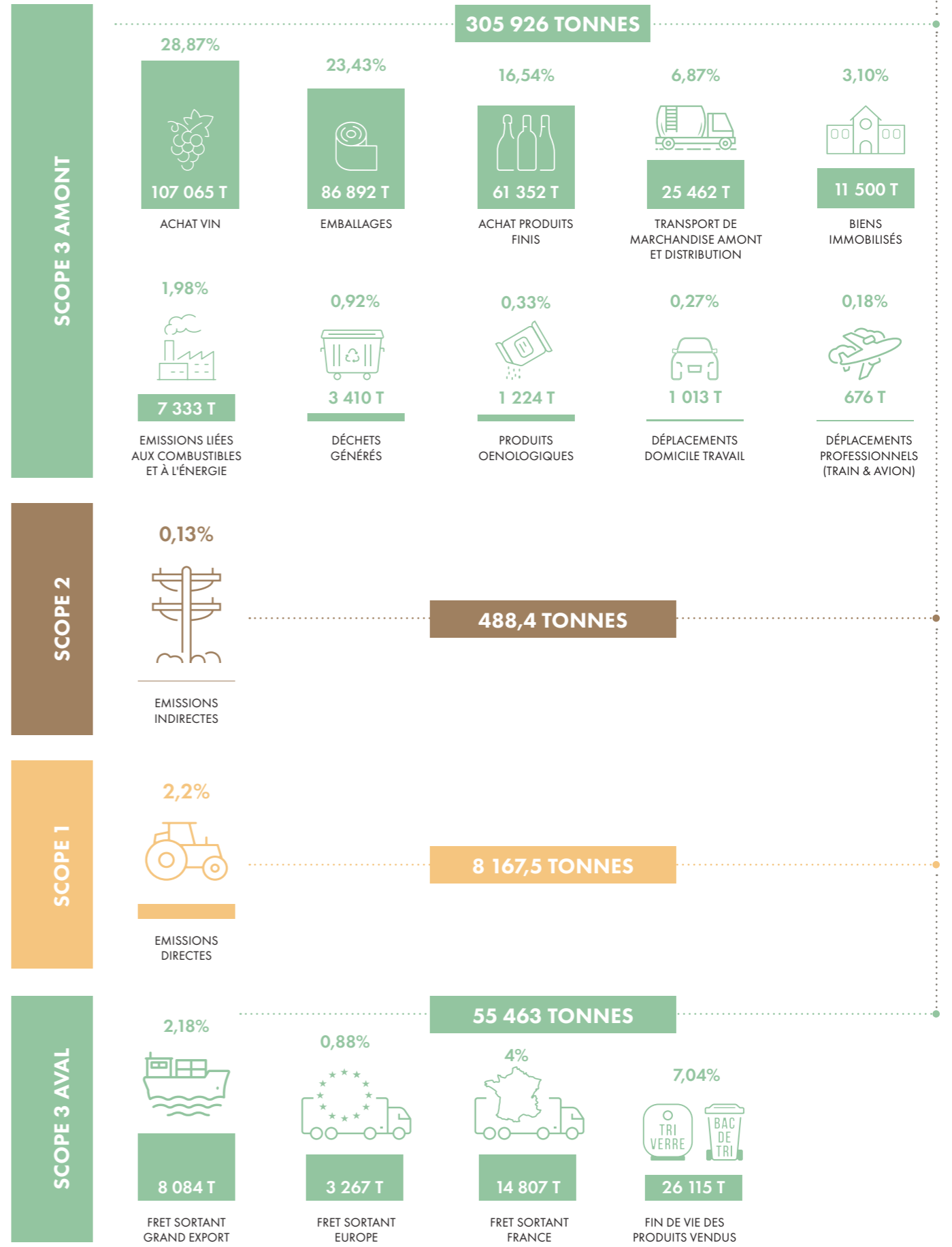
<sup>(1)</sup> Bilan carbone complet, sur les scopes 1, 2 et 3, c'est à dire les émissions directes et indirectes de CASTEL-Vins avec l'exclusion (non comptabilisés à date) en scope 3 pour :

- (3-1) Achats produits finis autres CASTEL (NICOLAS & Filiales étrangères)
- (3-2) Biens immobilisés (NICOLAS, VINATIS & Filiales étrangères)
- (3-2) Produits & services achetés autres que vins-oeno, emballages, produits finis
- (3-6) Déplacements professionnels (NICOLAS, VINATIS & Filiales étrangères)

EMPREINTE CARBONE CASTEL-VINS

BILAN CARBONE

<sup>(1)</sup> TOTAL  
370 045 TONNES



## 2.2 AMELIORATION DE NOTRE EFFICACITE ENERGETIQUE



### OPTIMISER LA RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE UTILE À NOS ACTIVITÉS

#### RISQUES & ENJEUX

Les enjeux de gestion de l'énergie associent à la fois un risque de pénurie de ressources, finies et épuisables, et un risque économique dans un contexte géopolitique parfois fragile et incertain. La gestion de l'énergie devenue stratégique pour nos entreprises invite à encourager les pratiques d'efficacité énergétique sur l'ensemble de nos process.

Au sein de CASTEL-Vins, les sites d'embouteillage et de conditionnement sont l'activité de l'entreprise nécessitant l'essentiel de ces ressources afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions.

L'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables est aussi choisie compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre liés. La productivité agricole diminue en effet sous les effets du changement climatique : fluctuations hydrologiques, sécheresses, inondations.

#### ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s'emploie ainsi à réduire ses impacts environnementaux et économiques liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utiles sont l'électricité et le gaz naturel.

Sur nos sites de conditionnement et de stockage et nos maisons de vins, nous œuvrons à l'efficacité énergétique à travers l'étude des données par nos audits énergétiques obligatoires (7 sites) et nos déclarations « décret tertiaire » (16 sites\*) et la mise en œuvre du pilotage des consommations par de bonnes pratiques.

Les principes de l'ISO 50 001 (supervision informatique régulière des consommations énergétiques et nomination d'un responsable efficacité énergétique) sont appliqués sur notre site de CASTEL Nouvelle Aquitaine.

Nos programmes de maintenance et plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes) couplés à des pratiques de sobriété (consignes de chauffage/climatisation...) sont autant d'actions pour agir.

Cette réduction des consommations guide nos choix :

- Des équipements moins énergivores (chaudière, éclairage LED, etc.),
- Des optimisations des systèmes en place, (calorifugeage du circuit froid, système de récupération de chaleur,...)
- Des rénovations (vitrage, isolation).



CAVES PATRIARCHE (Beaune)

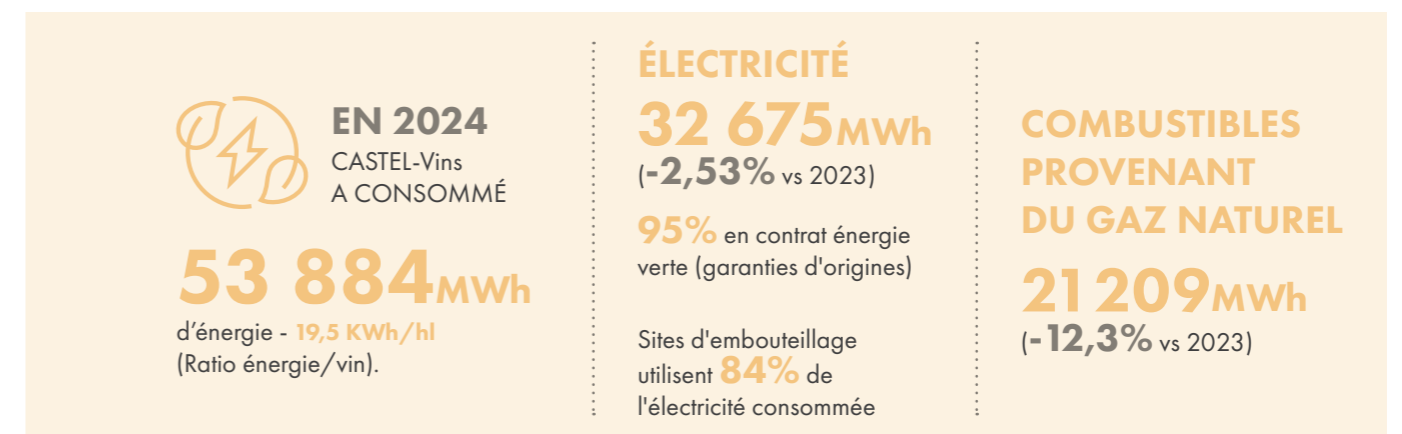


**LES BONNES PRATIQUES** de sobriété appliqués par notre cave Castel Jurançon - Cave de Monein :

- Arrêt des cumulus (Cuverie et Laboratoire) en période d'inactivité Chai.
- Diminution des temps d'aération du bassin de traitement des effluents vinicoles (pilotage selon valeurs analytiques ou absence de flux).
- Régulation des températures des cuves du chai, en été (groupe électrogène moins énergivore petit modèle).
- Système d'éclairage : Programmateur lumineux extérieur en hiver et discipline d'usage (zone inoccupée éteinte).



CAVE DE MONEIN



## 2.3 PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU



### METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION OPTIMALE DE L'EAU ET GÉRER NOS EFFLUENTS

#### RISQUES & ENJEUX

La ressource en eau est précieuse. Pour notre filière viti-vinicole, l'eau est une matière première irremplaçable de la vigne au conditionnement. Il nous est donc primordial de surveiller nos consommations d'eau tout au long de notre chaîne de valeurs et d'utiliser les justes besoins pour les cultures et les procédés.

En amont, l'apport en eau nécessaire aux vignobles se fait principalement par l'apport pluvial et avec l'appui le cas échéant d'irrigations (retenues collinaires, droits de puisage en bassins ou canaux, ...) conformément aux décrets d'usage selon les régions et appellations. Dans les deux cas, les châteaux et domaines viticoles sont attentifs à la maîtrise des consommations d'eau.

Sur nos sites de productions et d'embouteillages, le principal usage de l'eau est le nettoyage/désinfection pour assurer les meilleures conditions de sécurité sanitaire des produits pour nos consommateurs.

En aval, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des procédés industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes).

#### ACTIONS & PROGRÈS SUR NOS CHÂTEAUX & DOMAINES

Nos actions et projets visant à mieux connaître notre consommation en eau, assurer une disponibilité minimale utile tout en travaillant pleinement à en réduire l'usage :

- **MESURER** => Installation de sous-compteurs (relevés périodiques) et études hydrogéologiques pour cadrer l'usage d'eau souterraine (puits ou forages).
- **OPTIMISER** => Equipements : sondes météorologiques, pilotage irrigations, enrouleurs à haute pression, réducteur de pression sur les sorties d'eau type robinets afin de limiter la consommation globale d'eau
- **COLLECTER** => Récupération d'eaux pluviales ou eaux de surface du bassin des effluents viticoles.
- **GÉRER** => Nos effluents viticoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur.
  - Effluents phytosanitaires : traitement par Phytobac® ou prestataires agréés.
  - Effluents viticoles : traitement déporté par des prestataires agréés, traitement par une station de traitement ou traitement par bassins puis épandage selon les conventions établies.



CASTEL BLANQUEFORT (NOUVELLE-AQUITAINE)

#### ACTIONS ET PROGRÈS SUR NOS SITES D'EMBOUTEILLAGE ET DE CONDITIONNEMENT

Les établissements CASTEL-Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et certains la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final. Face aux enjeux prioritaires sur l'eau, un groupe de travail pluridisciplinaire a vu le jour. Le premier résultat collectif est un guide de bonnes pratiques thématiques en vue d'optimiser l'usage de l'eau.

Notre politique eau mise en place sur les établissements d'embouteillages et de conditionnements nous a permis de réduire notre consommation d'eau de 5 % par rapport à 2023 (pour un objectif de 10 % en 2025) et grâce à un plan d'action en cinq volets :

1. Cartographie précisée des réseaux d'eaux
2. Installations et exploitation de sous-compteurs
3. Détection pour réparation des fuites
4. Analyse des consommations et fixation de cible
5. Optimisation du process et mesures d'économie en eau

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont quant à elles gérées via les stations de traitements externes (conventions de rejets) ou spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL LOIRE est ainsi équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009, nos autres établissements envoient depuis de nombreuses années leurs effluents vers les stations d'épuration communales locales.



CASTEL BLANQUEFORT (NOUVELLE-AQUITAINE)

**EN 2024**  
CASTEL-Vins  
A CONSOMMÉ

**373 050 m<sup>3</sup>**

d'eau - **1,35 Hl** eau nécessaire par Hl de vin.  
(ratio volume eau/vin)

**ACTIVITÉ DE NOS CENTRES DE CONDITIONNEMENT**

**+80%** du volume total de l'eau utile

**-5%** d'eau consommée vs 2023

**1,22 Hl** eau nécessaire par Hl de vin

2.4 AGRICULTURE RAISONNÉE ET CONSERVATION DES SOLS



**FAVORISER UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPER L'APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE SUR NOS PROPRIÉTÉS**

**RISQUES & ENJEUX**

Les pratiques agricoles peuvent entraîner une dégradation des sols. L'agriculture raisonnée limite l'utilisation de produits chimiques, ce qui réduit la pollution des sols et des cours d'eau. Elle favorise également la biodiversité et améliore la santé des écosystèmes agricoles. Envisager les paysages viticoles en agroécologie est possible.

**ACTIONS & PROGRÈS**

L'engagement de CASTEL-Vins, s'impose sur l'ensemble des propriétés des pratiques résilientes selon une approche agroécologique et des certifications environnementales afin de développer des modes de production durables, d'assurer la pérennité du vignoble tout en répondant aux attentes des consommateurs. Cet engagement est consolidé par le choix de la certification TERRA VITIS sur nos principales marques, en accompagnant de ses partenaires vigneron. Une intégration paysagère est par ailleurs respectée au sein de nos sites de conditionnement afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local.

Sur son activité viticole, CASTEL-Vins défend depuis de nombreuses années une démarche agroécologique riche et diversifiée dans le but de préserver la vitalité du sol tels que :

- L'application du principe du « bon traitement, au bon moment, avec une juste dose »
- L'arrêt des herbicides (majorité de nos propriétés) par le déploiement d'alternatives respectueuses du milieu (travail des sols, l'enherbement inter-rangs, les semis pluriannuels et engrais verts)
- L'arrêt des molécules CMR 1 (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction)
- La rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante
- Le recours à la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes (flash UV)
- L'usage de la méthode biotechnique = confusion sexuelle
- L'utilisation de couverts végétaux pour maintenir un bon niveau de vie dans les sols, enrichir les sols en azote mais aussi limiter, sur nos propriétés en agriculture biologique.
- Le maintien et la préservation de la biodiversité par l'implantation de jachères fleuries,
- La plantation d'haies pour agrandir nos espaces préservés et infrastructures agro écologiques
- Le recours à l'éco pâturage (vaches au Château BEYCHEVELLE et moutons au Château CAVALIER)

**LES TRAVAUX DE LA VIGNE SE MODERNISENT**

L'acquisition récente de robots enjambeurs viticoles autonomes électriques permet de s'inscrire dans une démarche agroécologique globale : alternative à l'utilisation d'herbicides, réduction de la compaction du sol, arrêt de la consommation en GNR (Gasoil Non Routier utilisé dans les tracteurs traditionnels), gain de temps et amélioration des conditions de travail.



3 Robots enjambeur (Bakus de Vitibot) au Château BEYCHEVELLE et au Château MONTLABERT

**NOS CAVES, CHÂTEAUX & DOMAINES S'ENGAGENT**

**SUR NOS CHÂTEAUX & DOMAINES, 24.15 % des surfaces sont réservées aux espaces végétalisés (IAE "infrastructures agroécologiques").**

	Part d'espaces végétalisés (% surface)	TERRA VITIS RESPONSABLES	AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE	MAISON VITICOLE	afaq ISO 14001
CASTEL JURANCON (Cave de Monein)		•		•	
CHÂTEAU D'ARCINS	36,2	•		•	
CHÂTEAU BARREYRES	19,54	•		•	
CHÂTEAU BEAUMONT	37,85	•		•	•
CHÂTEAU BEYCHEVELLE (GMDF)	16,6			•	•
CHÂTEAU LA BOTINIÈRE (VDC)	24,16	•		•	
CHÂTEAU CAVALIER	8,46	•		•	
CLOS DES ORFEUILLES	18,05		•		
CRU LA MAQUELINE	35,2	•	•	•	
DOMAINE DES HAUTES COTTIÈRES	12,25				
CHÂTEAU DU LORT	13,25	•		•	
CHÂTEAU FERRANDE (VDC)	18,68	•		•	
CHÂTEAU GOËLANE	33,78	•		•	
CHÂTEAU HAUT-COULON	26,67		•		
CHÂTEAU DU BOUSQUET & HOURTOU	13,7	•		•	
DOMAINE DE LA CLAPIÈRE	18,32	•		•	
CHÂTEAUX LATOUR CAMBLANES (VDC)	55,09	•		•	
CHÂTEAU L'HYVERNIÈRE (VDC)	42,58	•		•	
CHÂTEAU MAGNAN LA GAFFELIÈRE (VDC)	31,99	•		•	
CHÂTEAU MAGNOL (Barton & Guestier)	28,19			•	•
CHÂTEAU MALBEC	18,36	•		•	
CHÂTEAU MONTLABERT (VDC)	23,61	•		•	
CHÂTEAU TOUR PRIGNAC (VDC)	16,67	•		•	

**EN 2024 CASTEL-Vins SOUTIENT LES VINS LABELLISÉS**

**32,2%**  
Des vins vendus ont une certification environnementale



**18%**  
(+24% vs N-1)

**9,7%**

**2,4%**

**0,2%**

## 2.5 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES



### CONTRIBUER À PRÉSERVER LA PRÉCIEUSE BIODIVERSITÉ DE NOS MILIEUX

#### RISQUES & ENJEUX

Les paysages viticoles constituent un important réservoir de biodiversité mais elle est aujourd’hui confrontée à de nombreuses pressions : l’artificialisation des sols, les pollutions chimiques, le changement climatique ou la fragmentation des milieux naturels. Essentielle pour la bonne santé de nos vignobles, la préservation de la biodiversité nous offre directement :

- **Un rôle de régulation** : une diversité d’espèces permet de garantir la présence de nombreux prédateurs contre certains ravageurs de la vigne comme les insectes phytophages facilitant les populations d’auxiliaires utiles.
- **Un enrichissement des sols** : augmente la matière organique des sols, améliore leur portance et lutte contre l’érosion.

#### ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s’investit dans la préservation de la biodiversité en limitant l’utilisation d’intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires) et en développant les espaces préservés (infrastructures agroécologiques) pour éviter une détérioration de l’écosystème.

Au sein de nos Châteaux et Domaines, l’écosystème viticole vivant est apprécié comme facteur clé de maintien de la conduite du vignoble avec :

- Des zones végétalisées entretenues et des espaces laissés à la nature, des jachères, des bois et forêts, parc arboré avec plan d’eau, verger, ... autant d’Infrastructures Agroécologiques (IAE) utiles à la biodiversité.
- Des zones préservées comme la zone Natura 2000 au Château BEYCHEVELLE et d’autres dans nos vignobles.
- La préservation et plantation de haies protectrices ou d’arbres dont des arbres fruitiers
- La mise en place de jachères mellifères ou nectarifères (luzerne, colza, lavande...).
- L’implantation de ruches sur certaines propriétés, les abeilles étant, de par leur activité pollinisatrice, un maillon essentiel de la chaîne en matière de survie, de qualité et de rendement des végétaux
- Et l’ensemble des pratiques viticoles d’alternatives aux intrants (engrais) de préservation des sols en place ou en étude sur de nombreux Châteaux : enherbement naturel en inter-rang, engrais verts ou céréales sont semés en inter-rangs, ferti-irrigation (essais en cours)
- L’éco-pâturage de vaches avec la mise à disposition de prairies (Beychevelle).

Une intégration paysagère est aussi respectée autant que faire se peut au sein des établissements de production afin d’obtenir des bâtiments adaptés au paysage local. La protection et préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur nos établissements et nos maisons de vins à travers des initiatives locales et une gestion des espaces verts raisonnée.



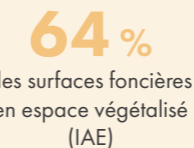
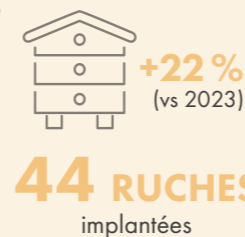
VUE AÉRIENNE DU CHÂTEAU D'ARCINS



#### NICOLAS (CAVISTE) ŒUVRE AUSSI À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les bouchons en liège rapportés aux cavistes sont triés et recyclés et les fonds récoltés réservés à l’institut méditerranéen du liège. Ces fonds permettent de financer la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées-Orientales et ainsi favoriser le développement de l’écosystème.

EN 2024  
CASTEL-VINS



\* Les IAE (infrastructure agroécologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts.

## 2.6 UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES, RÉDUCTION DES EMBALLAGES



### LIMITER L'IMPACT DE NOS PRODUITS SUR L'ENVIRONNEMENT PAR L'ÉCO-CONCEPTION ET EN FAVORISANT LA CIRCULARITÉ

#### RISQUES & ENJEUX

Garantir la qualité et la protection de nos produits tout au long de leur vie nécessite un conditionnement adapté (notamment lors des étapes de transport) ou l'emballage est aussi un support d'informations. Il nous faut donc préserver ces fonctions essentielles tout en intégrant, dès la conception de l'emballage, les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement.

#### ACTIONS & PROGRÈS

A travers un groupe de travail « RSE CAGC, Emballages & Achats Responsables » pluridisciplinaire (fonctions achats, marketing, industriel et RSE) depuis plusieurs années, CASTEL-Vins s'efforce chaque jour d'améliorer ces emballages (écoconception, recyclabilité, réduction...) afin d'en réduire l'impact environnemental, l'emballage et son transport étant notamment responsable d'un tiers de notre empreinte carbone.

CASTEL-Vins œuvre ainsi dans l'animation du plan sectoriel Vins & Spiritueux de la filière.

(<https://www.adelphe.fr/plans-prevention-decoconception-pour-les-vins-spiritueux>)

- Les **5R** appliqués par CASTEL-Vins :
- RETIRER** > Supprimer le (sur) emballage inutile
  - RÉDUIRE** > Alléger l'emballage (diminuer le poids, grammage, dimensionnel)
  - RECYCLÉ** > Augmenter la part de matière recyclée dans l'emballage
  - RECYCLER** > Améliorer la recyclabilité des emballages
  - RÉ-UTILISER** > Agir pour le déploiement de l'offre historique en réemploi



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### BOUTEILLE VERRE EN CARTONS

**RÉDUIRE** > Poids moyen d'une bouteille de verre (75cl) pour le vin en France est de 550g actuellement. Certains pays et consortiums s'accordent sur une trajectoire de poids maximum de 420g.

Chez CASTEL-Vins, des marques stratégiques déjà en emballage verre optimisé :

- ROCHE MAZET 75cl (395 à 410 g)
- BARON DE LESTAC 75cl (470 g)
- LISTEL (Natura 418 g).

**RECYCLÉ** > L'utilisation de calcin (verre recyclé) est limitée par la couleur du verre. Plus la teinte est foncée, plus il est possible d'ajouter du calcin au processus de fabrication jusqu'à 85 % (Le taux moyen en France est de 66% - Ademe). A l'inverse, les teintes blanches voire extra-blanches en contiennent peu ...

Chez CASTEL-Vins, 95 910 tonnes d'emballages en verre mis en marché dont 68 % en verre foncé (+1.89 vs 2023).

**RECYCLÉ** > Plus de 6000 tonnes d'emballages cartons mis en marché 100 % de nos caisses américaines avec au moins 50 % de carton recyclé.

**RECYCLER** > Le taux de recyclage des emballages en verre est de 86% en France (Source ADELPHÉ).

**RÉ-UTILISER** > Chez CASTEL FRÈRES, une offre historique de vins consignés : 0.72 M de bouteilles.

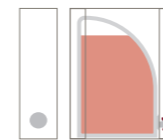
Chez VINATIS : Étiquettes abimées « *Misez sur la beauté intérieure* » propose une offre à la vente des produits avec un défaut visuel mais une qualité intacte.

##### BAG IN BOX®

**RETIRER** > Suppression des poignées plastiques de nos Bag In Box® : **40 % sans poignées** pour atteindre 100% à horizon 2026 : plus de 40 tonnes de plastique en moins.

**RÉDUIRE** > Passage en robinets courts (+ de 90% des volumes) : **plus de 40 tonnes de plastique en moins.**

**RECYCLER** > Remplacement des robinets noirs en version translucide (retrait du noir de carbone perturbateur de tri) pour 100% de nos Bag In Box®.



Bag In Box® commercialisé sans poignées plastiques.

BAG-IN-BOX® Marque déposée, propriété de la société Smurfit Kappa.

## 2.7 LIMITATION DE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORATION DE LEURS VALORISATIONS



### RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET AUGMENTER LA PART DE DÉCHETS VALORISÉS SELON LE MEILLEUR NIVEAU DE TRAITEMENT

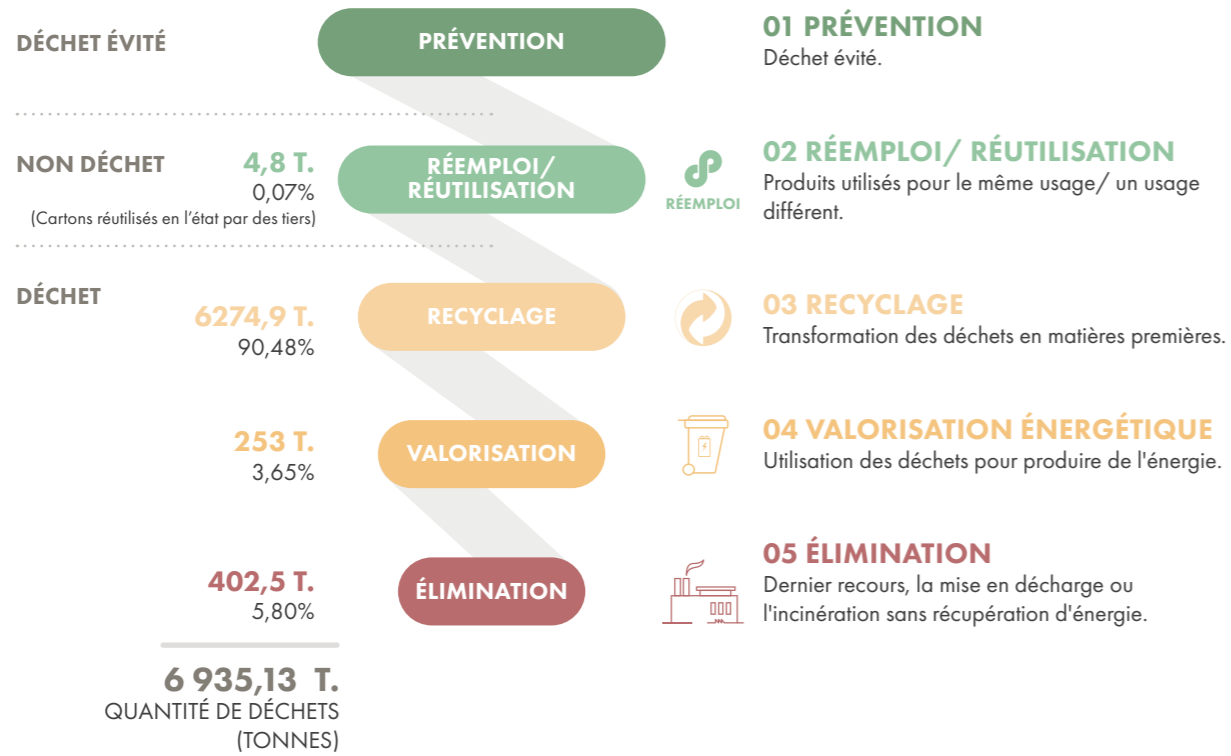
#### RISQUES & ENJEUX

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des vins et boissons de convivialité, les activités de CASTEL-Vins consomment des ressources et sont ainsi génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités viti-vinicoles sont nombreux et divers, et la plupart d'entre eux constituent des potentielles matières premières "secondaires" valorisables en agriculture (déchets organiques, déchets verts et bois de taille,) ou dans l'industrie (verre, carton, bois, bouchons de liège, PET, etc.). La recherche du meilleur traitement de chaque déchet des différents sites de production et/ou châteaux et domaines est ainsi travaillé selon les filières locales de valorisation (récupération, recyclage, valorisation énergétique, ...)

#### ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s'efforce chaque jour d'améliorer la gestion des déchets de production et d'emballages afin de réduire l'impact environnemental selon les principes.



26



CASTEL BLANQUEFORT (NOUVELLE-AQUITAINE)



EFFEUILLAGE

**SUR NOS CHÂTEAUX & DOMAINES**, le principe d'économie circulaire est appliqué chaque jour par nos pratiques de viticulture responsables limitant les intrants (moins de produits à jeter et d'emballages par exemple), nos itinéraires œnotechniques optimisés et notre gestion de chacun de nos déchets produits selon les circuits de valorisation disponibles :

- Les déchets verts usuels (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles, herbes) sont valorisés principalement in situ (amendement des parcelles après broyage, paillage pour parterre, dons aux riverains pour valorisation énergétique,).
- Les co-produits issus de la vinification (déchets vinicoles) sont valorisés par les distilleries vinicoles locales.
- Les emballages des produits œnologiques et phytosanitaires ou produits périmés (produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU) sont collectés conformément au programme A.D.I.VALOR. (Agrément ministériel, plus d'informations sur <https://www.adivalor.fr>).

Chaque site de conditionnement ou maison de vin utilise les compétences de prestataires régionaux pour réaliser une collecte sélective de qualité et garantir une gestion optimale de ses déchets au quotidien, déchets principalement d'emballages de nos matières premières ou de nos produits.



Naissent de cette recherche de **VALORISATION OPTIMISÉE** des filières toujours plus vertueuses comme :

- La valorisation des bouchons au profit d'associations contre le cancer. **PRÈS DE 19 TONNES DE BOUCHONS EN 2024.**
- La valorisation des supports des étiquettes adhésives en matière première (ouate) pour des matériaux isolants.

27

### 3.1 EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE ET CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL



**ASSURER DES CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL JUSTES ET PÉRENNES ET PROPOSER UN CADRE DE VIE AU TRAVAIL SATISFAISANT À NOS COLLABORATEURS.**

#### RISQUES & ENJEUX

Les salariés forment la principale richesse de l'entreprise. L'instabilité économique et écologique, l'évolution des activités, l'importance croissante de l'immatériel dans la pérennité de l'entreprise (savoir-faire, qualité, image de marque...) sont autant d'éléments qui renforcent cet état de fait.

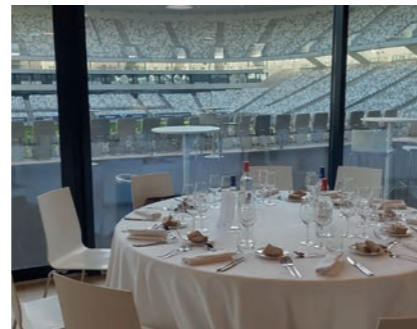
#### ACTIONS & PROGRÈS

La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propre à chacune des entités, résultant d'une contractualisation à des employés temporaires.

	Effectif physique à la clôture de l'exercice au 31.12	2024	Effectif physique à la clôture de l'exercice au 31.12	2024
EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF SALARIÉ PERMANENT (CDI)	1 991	EFFECTIF NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES)	131
2 945	EFFECTIF SALARIÉ TEMPORAIRE (CDD)	149	EFFECTIF NON-SALARIÉ NICOLAS (GMNS = GÉRANTS MANDATAIRES)	674
	<b>EFFECTIF SALARIÉ</b>	<b>2 140</b>	<b>EFFECTIF NON-SALARIÉS</b>	<b>805</b>

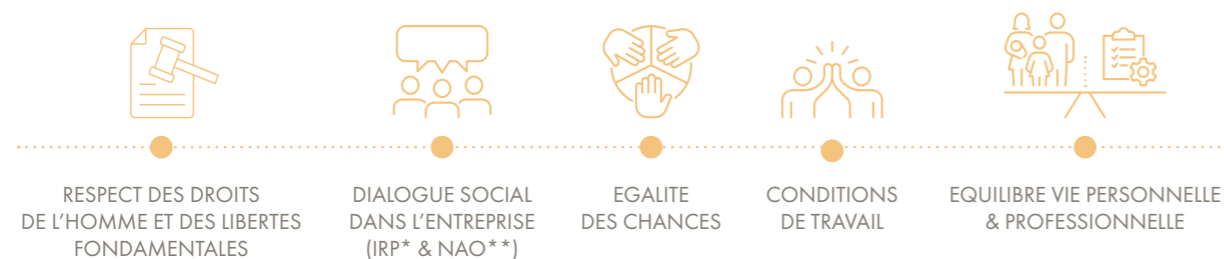


JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE - SEPTEMBRE 2024



Au sein de chaque structure juridique, la politique de gestion des ressources humaines détaille les principes de relations et de conditions du travail en s'appuyant sur les législations locales ainsi que sur les conventions collectives ou les accords d'entreprise.

CASTEL-Vins porte une attention particulière :



	Effectif physique à la clôture de l'exercice au 31.12	2024
NOMBRE D'ACCORD(S) D'ENTREPRISE SIGNÉ(S) DANS L'ANNÉE		12
NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX		125

IRP\* : Instances représentatives du personnel  
NAO\*\* : Négociations Annuelles Obligatoires.

NOS COLLABORATEURS SONT FIERIS DE VOUS PRÉSENTER LEURS MÉTIERS

RETROUVEZ LES PORTRAITS PROCHAINEMENT sur linkedin : Castel Wine International



**JOSSELIN BROUSSE**  
Chef de projet informatique logiciel.



**ÉRIC CAZENEVE**  
Préparateur cariste.



**GHISLAINE CHAMINADE**  
Assistante de direction des achats vin.



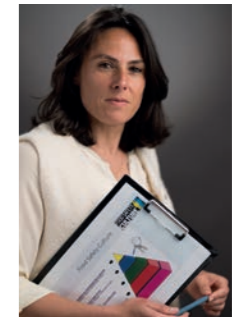
**LUCIE CLOART**  
Graphiste Illustratrice.



**GRÉGOIRE DURANSON**  
Responsable produit.



**PIERRE ALAIN FERCHAUD**  
Ouvrier de chai.



**EVELYNE FRANTZ**  
Animatrice qualité.



**THOMAS GARRIGUES**  
Responsable laboratoire.



**PEDRO GUSMAO**  
Technicien de maintenance et méthode.



**MATHIEU MAGNAN**  
Chef de secteur.



**NICOLAS MARTINEZ**  
Chef de groupe référent production.



**ALEXIS NOIZET**  
Adjoint au responsable administratif et comptable.



**SOPHIE PELISSIER**  
Chef de produit marketing.



**LAURÈNE RIBLET**  
Acheteuse.



**APOLLINE STOQUART**  
Responsable des suivis partenariats amonts.



**BRIGATE VEAUX**  
Assistante de vente export.

### 3.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR NOS ACTIVITÉS



## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### RISQUES & ENJEUX

Le **capital santé de nos salariés comme priorité**. Nos activités de production et de distribution comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution.

#### ACTIONS & PROGRÈS

**Prendre soin de tous nos collaborateurs !** La prévention des risques professionnels vise à assurer la sécurité des travailleurs et à protéger leur santé physique et mentale. Notre politique Santé et Sécurité au Travail intègre ses principes fondamentaux :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, sous-traitants et visiteurs.
- S'engager à prévenir les accidents, à minimiser les risques professionnels et à promouvoir la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

CASTEL-Vins aborde la santé au travail sur 3 temps : la **prévention**, la **formation** et la **communication** en vue de tendre, chaque jour un peu plus, vers le zéro accident. **Pour mobiliser tous les acteurs, un conseil national de santé & sécurité (CNSS) pluridisciplinaire CASTEL-Vins a été créé.**



CASTEL HAUTS DE FRANCE (SAINT-OMER)



CASTEL OCCITANIE (BÉZIER)

30



	2024
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES SALARIÉS (CDD+CDI)	23,77
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES NON-SALARIÉS * (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS)	20,15
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES SALARIÉS	1
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES NON-SALARIÉS * (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS)	1,89

\*Données non-salariés potentiellement non exhaustives vs remontées agences de travail temporaires manquantes sur 2024

• Taux de fréquence des accidents du travail = nombre d'accidents du travail avec arrêt X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année.  
 • Taux de gravité : Nombre de jours d'arrêt (jours perdus) suite à un accident de travail multiplié par mille, rapporté au nombre d'heures réellement travaillées (exposition au risque).  
 • Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) rassemblées sont celles comptabilisées pour le calcul du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail.

#### 1<sup>ER</sup> TEMPS = LA PREVENTION

Les CSE (comité social et économique), CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, des services RH et référents sécurité sont ainsi autant d'organes actifs et mobilisés à la santé, sécurité et prévention.

La prévention selon 3 axes :

- Un DUERP (Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels) exhaustif et dynamique
- Une analyse de chaque accident systématique
- La fourniture d'équipements de protection adaptée

#### 2<sup>EME</sup> TEMPS = LA FORMATION

**Former les nouveaux salariés, et garantir la formation continue pour les salariés présents**

Conformément aux plans de prévention, des formations régulières Santé & Sécurité sont réalisées.

- Ces formations dites usuelles : permis cariste/CACES, habilitation électrique, secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, sensibilisation sur les gestes de premiers secours, gestes et postures, etc... et vont désormais être consignées dans un passeport prévention. Récemment, chaque élu CSE suit une formation de 5 jours concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Ces dispositions sont complétées selon l'entité par d'autres initiatives plus spécifiques : Formation sur les gestes et postures, sensibilisation autour de l'alcool responsable.

#### 3<sup>EME</sup> TEMPS = LA COMMUNICATION

Nos collaborateurs sont encouragés à signaler tout risque potentiel lors des réunions avec les partenaires sociaux, que ce soit en CSE ou Réunions CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) le cas échéant. Au-delà des dispositions établies notamment par le DUERP, de nouvelles mesures « loi de santé au travail » assurent cet échange dynamisé :

- Le rendez-vous de liaison possible (arrêt de plus de 30 jours).
- La visite médicale de mi-carrière dès 45 ans.

Le passeport de prévention consignait toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité.

**S'engager vers plus de prévention et soins personnalisés** avec notamment les interventions de notre infirmière, la mise en place le cas échéant de cellule accompagnement avec l'intervention d'une assistante sociale ou la mise en place d'une cellule « Cancer et Emploi » chez NICOLAS, la prise en charge d'une partie des licences et abonnements par nos CSE pour encourager nos collaborateurs à la pratique sportive.

31

### 3.3 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS ET DONNER DU SENS

#### RISQUES & ENJEUX

Tous les métiers de la filière vin sont chez CASTEL. Opérant sur le secteur viti-vinicole, industriel et en distribution, CASTEL-Vins requière de former et de retenir des profils de compétences variées (viti-vinicoles, techniques, ventes.) en s'adaptant perpétuellement aux évolutions techniques, technologiques ou informatiques.

#### ACTIONS & PROGRÈS

Le capital humain représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation de l'entreprise.

En encourageant le développement du capital humain, CASTEL-Vins peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés. Le développement du Capital Humain passe par l'attractivité de nos métiers, la détection des talents et les formations professionnelles.

#### ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE CASTEL-VINS ET DE SES TALENTS

Pour attirer de nouveaux talents et faire connaître nos métiers, nous devons nous démarquer et professionnaliser nos méthodes de recrutement. L'expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l'identité et la culture des entités de CASTEL-Vins et ce tout au long de la vie du collaborateur.

- **Capitaliser sur nos atouts** : Les entités de CASTEL-Vins par leurs diversités d'activité, leurs solidités et leurs implantations en France et à l'international, offrent une variété de métiers autour du vin.
- **Offrir un package salarial attractif** : Au-delà de la rémunération, nos collaborateurs bénéficient de divers avantages selon leurs entités juridiques et/ou périmètre de fonctions.
- **Mettre en avant nos collaborateurs et nos métiers.**

#### LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Nos plans de formation doivent prendre en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens professionnels tout en intégrant de nouvelles propositions via l'e-learning pour offrir toujours plus de flexibilité dans le parcours collaborateur.

Le développement des compétences attendues (formation initiale) ainsi que le développement de nouvelles aptitudes selon les évolutions des métiers (formation continue) sont garantis chez CASTEL-Vins par le fait :

- **Offrir des formations adaptées** via un programme de formation construit annuellement selon les enjeux établis.
- **S'engager vers plus d'aisance et de performance pour nos collaborateurs avec nos écoles** : école de vente CASTEL FRERES et école de formation caviste chez NICOLAS.
- **Former de potentiels nouveaux talents** par le recrutement de potentiels, stagiaires et d'alternants.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES DE COLLABORATEURS - OCTOBRE 2024

	2024
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION TOTALES POUR LES SALARIÉS	23 350
NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS DANS L'ANNÉE	1347
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION MOYEN PAR SALARIÉ	10,93
BUDGET FORMATION RAPPORTÉ À LA MASSE SALARIALE	1,44
NOMBRE D'APPRENTIS ET STAGIAIRES (STAGE > 3 MOIS) ACCUEILLIS	74

### 3.4. RELATIONS ENCOURAGÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES



## ACCROITRE NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

#### RISQUES & ENJEUX

Opérant au sein de nombreuses régions de France, les entités de CASTEL-Vins ont réussi à construire un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations. Contribuer par ailleurs aux enjeux de conservation du patrimoine et du terroir, de l'œnotourisme, ainsi que la préservation de l'environnement ont ainsi été identifiées comme un enjeu important.

#### ACTIONS & PROGRÈS

Depuis sa création, CASTEL-Vins œuvre activement au rayonnement de la filière et au maintien du tissu économique local dans de nombreuses régions viticoles françaises y compris les plus rurales mais aussi partout où nos maisons de vins sont implantées.

LES DÉMARCHES MENÉES EN 2024 SONT AINSI RICHES ET PLURIELLES.

#### SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUX ASSOCIATIONS - MÉCÉNATS



CÉRÉMONIE REMISE DE DON À L'INSTITUT BERGONIÉ (BORDEAUX) GRÂCE AU TRAVAIL DE L'ASSOCIATION AGIR CANCER GIRONDE - FÉVRIER 2025

Sites de production & AGIR CANCER GIRONDE  
**18 tonnes de bouchons collectés** au profit de l'association.  
 (04/02/2025) Don de 40 000€ pour la recherche contre le cancer remis à l'institut Bergonié de Bordeaux.



#### RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES MÉTIER ET PARTAGE :

Omar Barbosa, notre responsable Accueil et Formation chez Barton & Guestier, **récompensé meilleur sommelier de Bordeaux** lors de ce concours, coorganisé par le CIVB et l'Union de la Sommellerie Française Nouvelle-Aquitaine.



REMISE DES PRIX DE MEILLEUR SOMMELIER DE BORDEAUX 2024 - NOVEMBRE 2023

« Il n'y a pas de région équivalente, en France et même dans le monde, capable de produire une telle palette de styles de vins et des vins de qualité. Quand on habite ici, on voit le travail des vignerons, et cela force le respect. »

Omar Barbosa est actuellement responsable de l'accueil et de la formation pour le négociant bordelais.

Et bien d'autres initiatives encore.

Trois collaborateurs de la maison de négoce Barton & Guestier partagent leurs savoirs aux étudiants : Master en Vins & Spiritueux de l'Université de Bordeaux ou en écoles de Commerce de Bordeaux (Kedge et Insec).

VALORISATION DU PATRIMOINE VITI-VINICOLE



VISITE DES ÉTUDIANTS EN OENOLOGIE DE L'ISVV DE BORDEAUX AU CHÂTEAU DU LORT

Château du LORT a réouvert ses portes à l'accueil lors des Portes Ouvertes aux prescripteurs et institutionnels, des Estivales du Lort, et de la visite du Cercle des Étudiants en Cœnologie de l'ISVV.



VISITE DE CLIENT SUR UN DOMAINE PARTENAIRE EN VALLÉE DU RHÔNE

Visite d'un de nos partenaires internationaux sur un domaine coopérateur "Maison Castel - Séries Limitées" de la vallée du Rhône.



CHÂTEAU MONTLABERT SAINT-ÉMILION - SOIRÉE GARDEN AFTERWORK - JUIN 2024

Château MONTLABERT, grand cru classé Saint-Émilion, a reçu 4 700 visiteurs en 2024. (Portes Ouvertes de Saint-Émilion, les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois pour les Garden Afterwork, journées du Patrimoine)

Et bien d'autres initiatives encore

- Château BEYCHEVELLE a ouvert ses portes pour plusieurs occasions : œnotourisme, Marathon du Médoc, médocaine, accueil du feu d'artifices de la commune de Saint-Julien de Beychevelle.
- BARTON & GUESTIER avec le Château MAGNOL ouvre ses portes pour les portes ouvertes en Médoc ou encore en mettant à disposition à leurs partenaires locaux, dans le cadre réunions ou événements.

ANCORAGE TERRITORIAL & PARTENARIATS 2024

BUDGET RELATIF À L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PARTENARIATS ET ACTIONS DE MÉCÉNAT) 105 107

NOMBRE DE COLLABORATEURS PARTICIPANTS À DES ORGANISATIONS DE LA FILIÈRE 35

NOMBRE DE CONVIVIALITÉS (CLIENTS, COLLABORATEURS ET PUBLIC EXTERNE) 123

NOTRE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Évoluant dans des contextes à la fois urbains et ruraux, nos équipes interagissent avec un panel très large de parties prenantes et la pérennité de nos activités est directement liée à la qualité des relations entretenues avec les parties interne et externe de l'entreprise.

En 2024, CASTEL-VINS crée une Direction des Relations Institutionnelles et réaffirme par conséquent l'importance du dialogue dans l'intérêt d'une viticulture durable et profitable à tous.

PARTIES PRENANTES	MÉTHODES DE COLLABORATION	PRINCIPAUX SUJETS & ATTENTES
EMPLOYÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Newsletter et information régulière par email/C'Box</li> <li>• Evènements du personnel et rencontres thématiques</li> <li>• Enquête de satisfaction</li> <li>• Formations &amp; entretien d'évaluation de la performance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement professionnel</li> <li>• Sécurité au travail</li> <li>• Bien-être au travail</li> <li>• Egalité des chances</li> <li>• Rémunération et avantages</li> </ul>
SYNDICATS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de représentation du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité &amp; bien-être au travail</li> <li>• Rémunération et avantages</li> </ul>
COLLABORATEURS INTÉRIMAIRES ET SAISONNIERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres ponctuelles via des initiatives liées à l'emploi (forum, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier, campagnes et opportunités de recrutement</li> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Précarité de l'emploi</li> </ul>
FOURNISSEURS & PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions fournisseurs</li> <li>• Communication des standards (ex : Code de bonne conduite)</li> <li>• Evaluation des fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuité d'activités et pratiques d'achats responsables</li> <li>• Conformité sociale, environnementale et de gouvernance</li> <li>• Sécurité au travail</li> <li>• Développement des compétences</li> </ul>
CLIENTS, GROSSISTES, DISTRIBUTEURS & VENDEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction</li> <li>• Service client</li> <li>• Réseaux sociaux, site internet</li> <li>• Applications digitales</li> <li>• Portes ouvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité et prix du produit</li> <li>• Fiabilité des équipements de transports</li> </ul>
CONSOMMATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire de satisfaction</li> <li>• Service client</li> <li>• Médias, réseaux sociaux, site internet, campagnes publicitaires et de sensibilisation</li> <li>• Etiquetage des produits</li> <li>• Evènements, portes ouvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du produit</li> <li>• Prix du produit</li> <li>• Ethique de la marque</li> <li>• Marketing responsable</li> </ul>
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sièges dans certaines associations</li> <li>• Participation aux groupes de travail</li> <li>• Membres fondateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution réglementaire</li> <li>• Durabilité des activités</li> <li>• Développement professionnel et économique</li> </ul>
COMMUNAUTÉS RIVERAINES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de donations et sponsoring</li> <li>• Rencontres avec nos sites de productions</li> <li>• Portes ouvertes de nos sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'environnement et des ressources</li> <li>• Création d'emploi</li> <li>• Participation au développement local (éducation, santé, etc.)</li> </ul>
ASSOCIATIONS ET ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de donations et sponsoring</li> <li>• Participation à certains forums et programmes externes thématiques</li> <li>• Portes ouvertes de nos sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux projets sociaux et environnementaux</li> <li>• Développement de l'écosystème local, notamment par la création d'emploi direct et indirecte et la montée en compétences</li> </ul>
MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres ponctuelles</li> <li>• Portes ouvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparence et accès à l'information environnementale, sociale et gouvernance du Groupe DF Holding</li> </ul>
ADMINISTRATIONS, AUTORITÉS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions unilatérales</li> <li>• Réunion bilatérales</li> <li>• Tables rondes et groupes de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution réglementaire</li> <li>• Contribution économique</li> <li>• Responsabilité environnementale des entreprises</li> <li>• Sécurité routière et prévention des comportements excessifs liés à l'alcool</li> </ul>

Toutes les parties prenantes internes comme externes ont accès à la plateforme de signalements en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com/login>), accompagnée d'une procédure de gestion des signalements.

### 3.5. CONSOMMATEURS & EXPÉRIENCES PRODUIT



## GARANTIR LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS ET PROTECTION DES DONNÉES CONSOMMATEURS, PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

#### RISQUES & ENJEUX

La qualité et sécurité de nos vins et boissons de convivialité sont les enjeux prioritaires pour CASTEL-Vins. Satisfaire nos clients, répondre aux attentes de nos consommateurs et s'assurer, par une maîtrise globale des opérations, de l'absence de tout défaut qui pourrait survenir lors de la transformation des matières ou du conditionnement, sont nos engagements quotidiens.

Nos vins ou boissons de convivialité sont vecteurs de partage et de sociabilité, il est aussi primordial de rappeler la nécessité d'une consommation responsable pour préserver notre capital santé.

#### ACTIONS & PROGRÈS

Engagées depuis de nombreuses années, nos équipes CASTEL-Vins ont fait le choix des certifications ou labellisations justifiant, par la réalisation d'audits de tiers, du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits, de notre engagement en matière d'environnement ou de nos démarches RSE et poursuivent plus que jamais leurs efforts d'amélioration continue à travers le respect de ces référentiels



Site	BRC	IFS	Terra Vitis	AB	RSE
CASTEL BOURGOGNE - KRITER (Beaune)	•	•	•	•	
CASTEL OCCITANIE (Béziers)	•	•	•	•	
CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (Blanquefort)	•	•	•	•	•
CASTEL HAUT DE FRANCE (Saint-Omer)	•	•	•	•	
CASTEL RHÔNE (Saint-Priest)	•	•	•	•	
CASTEL LOIRE (La Chapelle Heulin)	•	•	•	•	
CASTEL PROVENCE (Pierrefeu)	•	•	•	•	
CASTEL ÎLE DE FRANCE (Thiais)					•
CASTEL OCCITANIE (Sète)			•	•	
BARTON & GUESTIER (Blanquefort)				•	•
NICOLAS (Thiais)				•	•
LFE BV (Pays-Bas)		• (Broker)			
MAISON BARRIÈRE (GMDF)				•	

Nous prôtons une consommation raisonnée de nos produits, privilégiant la Qualité. Collaborateurs, cavistes, clients et consommateurs, tous concernés.



- De nombreux dispositifs sont ainsi mis en œuvre :
- Information, prévention, formation...
  - Dans nos sites, sur nos lieux de vente, sur nos produits ou digitalisés,
  - Tous les moyens sont portés pour la prévention avant tout !



#### NOUVEAUTÉ 2024

Vers toujours plus de transparence. L'indication des ingrédients et valeurs nutritionnelles sur les produits.

NOS MAISONS DE VINS agissent pour offrir de plus en plus de vins et boissons de convivialité réduite en alcool ou plus adaptés au mode de consommation afin que chaque consommateur trouve le produit idéal selon ses envies.



Chez NICOLAS, cuvées Prior et Soreli des Petites Récoltes Résistantes



145 000 cols  
Vins - sans sulfites ajoutés



4,3M  
de cols  
Vin végan



0% vol.



1,8M de cols  
Vin sans Alcool

↓ 0% vol.



6,5M de cols  
Vin & BABV Low Alcohol

#### 7 JUIN : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS



CASTEL LOIRE (La Chapelle-Heulin)

Célébrée chez CASTEL-Vins par l'ensemble de nos équipes sites, châteaux et maisons de vins.

Sensibilisation, formation, quizz et moments de convivialité pour mettre à l'honneur les hommes et les femmes qui travaillent chaque jour à élaborer des produits sûrs et de qualité !



CASTEL OCCITANIE (Béziers)



CHÂTEAUX

### 3.6. LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



## PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

#### RISQUES & ENJEUX

Dans les pays où la Société exerce ses activités, nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, notamment dans les conventions fondamentales de l'OIT. Nous visons au respect des Droits de l'Homme de nos collaborateurs, mais aussi à la promotion de ces principes dans notre chaîne de valeur, en amont comme en aval.

#### ACTIONS & PROGRÈS



Notre Code de Conduite énonce les règles à suivre pour nos collaborateurs, et exige de nos fournisseurs de premier rang et prestataires, mais également de nos clients, qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux nôtres notamment en matière des Droits de l'Homme.

Tous les acteurs de notre chaîne de valeur sont ainsi informés de ces exigences via notre Code de Conduite et un questionnaire digitalisé (campagne de Due Diligence).

Ils peuvent par ailleurs nous faire connaître leurs préoccupations ou leurs besoins directement via une plateforme en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) accompagnée d'une procédure de gestion des signalements.

[CONSULTER](#)

#### NOS FOURNISSEURS DE VINS

Confirmant notre engagement en termes de pratiques d'achats responsables, notre stratégie environnementale TERRA VITIS sur nos principales marques est le fruit de partenariats constructifs avec nos fournisseurs.



CLUB BARON DE LESTAC

- Célébrons nos vignerons partenaires certifiés TERRA VITIS 100 partenaires reçus en 2024
- Événement partenaires « PLESSIS DUVAL » sur notre site en Loire.
- Événement « Club BARON DE LESTAC » sur notre site en bordelais

#### NOS FOURNISSEURS D'EMBALLAGES

Chaque jour, l'équipe de notre centrale d'achats (CAGC/CACC) œuvre à promouvoir ces principes à travers des échanges réguliers, RDV de référencements annuels et respect de nos contrats et cahiers des charges,



SALON FOURNISSEURS EMBALLAGES

Célébrons le partage d'idées et d'éco-conception entre nos fournisseurs d'emballages et nos équipes achats et marketing. (1 journée collaborative avec stands et conférences).

2024, salon « Fournisseurs d'emballages » 9 fournisseurs, plus de 50 collaborateurs.



#### EN 2024 CASTEL-VINS

#### ACHATS VINS

TERRA VITIS :  
**786 000** HI  
labellisés

PLUS DE  
**2000** cahiers des charges  
signés (version digitalisée)

**26** audits réalisés  
(périodicité 3 ans)

**20%**  
de nos volumes  
sous contrats pluriannuels

**69%**  
d'origine France

**51%**  
d'origine régionale

#### DUE-DILIGENCE

**636**  
PARTENAIRES COMMERCIAUX  
41% (cumul 2 ans)

**88** fournisseurs  
d'emballages

**367** fournisseurs  
de vin  
20 comptes courtiers  
95 fournisseurs de produits finis

**66** prestataires  
& achats généraux

#### ACHATS D'EMBALLAGES

**372** fournisseurs  
reçus en RDV

**15** audits  
réalisés

**88%**  
de nos achats en France  
et 11% en Europe

### 4.1 CONDUITE DES AFFAIRES, PLAN DE VIGILANCE & BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES



## RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME, PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET PROTÉGER LES DONNÉES

#### RISQUES & ENJEUX

CASTEL-Vins interagit avec un large panel de parties prenantes et la pérennité de son activité est directement liée à la conformité et la qualité des relations entretenues avec ses parties internes et externes ainsi qu'à la protection des données.

#### ACTIONS & PROGRÈS : AGIR CONTRE LA CORRUPTION ET INSTAURER PLUS DE TRANSPARENCE (LOI SAPIN II)



Dans le cadre du **dispositif de conformité du groupe** le Comité Ethique contrôle l'application du **Code de Conduite** et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses Filiales pourraient être confrontées.

📖 DÉCOUVREZ plus en détails notre code de conduite sur notre site. [www.vins-castel.wine](http://www.vins-castel.wine)



#### MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COMPLIANCE

ÉLÉMENTS DE CE PROGRAMME DE COMPLIANCE	LOCALISATION DANS LE RAPPORT
Cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation.	Nos principaux risques extra-financiers <b>P 13</b>
Procédure d'évaluation régulière des partenaires commerciaux ou fournisseurs au regard de la cartographie.	Travailleurs de la chaîne de valeur <b>P 38</b>
Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves aux droits humains ou à l'environnement.	Informations Environnementales Sociales et de Gouvernance <b>P 14 à P 27</b> <b>P 28 à P 32</b> <b>P 33 à P 41</b>
Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements.	Information de Gouvernance <b>P 35</b>
Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.	Informations Environnementales Sociales et de Gouvernance <b>P 14 à P 27</b> <b>P 28 à P 32</b> <b>P 33 à P 41</b>

#### DISPOSITIF D'ALERTE

Nous avons mis en place un dispositif d'alerte permettant de signaler de manière confidentielle tout comportement qui enfreindrait le Code de conduite, les procédures internes ou la loi. Il permet également à toute personne de rapporter toute atteinte grave aux droits humains et libertés fondamentales, à l'environnement, à la santé et la sécurité.

#### COMMENT REPORTER ?

**Pour faire un signalement**, tout Collaborateur du Groupe ou toute personne externe peut utiliser les canaux suivants à tous les niveaux de l'entreprise :

**PLATEFORME DÉDIÉE**  
**LES COMITÉS ÉTHIQUE OU LES RÉFÉRENTS ÉTHIQUE**  
**LES RÉFÉRENTS RSE**

**QUOI REPORTER ?**

**TOUTE VIOLATION DU CODE DE CONDUITE**  
**TOUTE VIOLATION D'UNE PROCÉDURE INTERNE**  
**TOUTE VIOLATION DE LA LOI**

**EXEMPLES :**

- > Corruption, trafic d'influence.
- > Fraude.
- > Une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

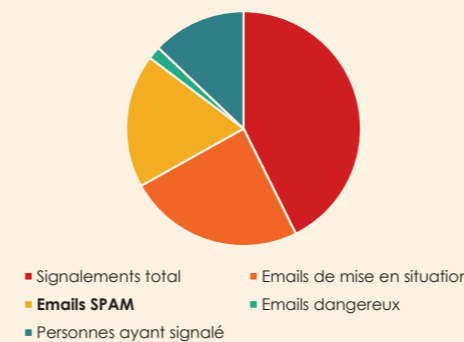
#### PROTECTION DES DONNÉES

Face aux attaques et cyber-menaces, les collaborateurs de CASTEL-Vins se forment pour être notre premier rempart !  
SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ : Résultats de notre campagne de sensibilisation au risque du hameçonnage/phishing.

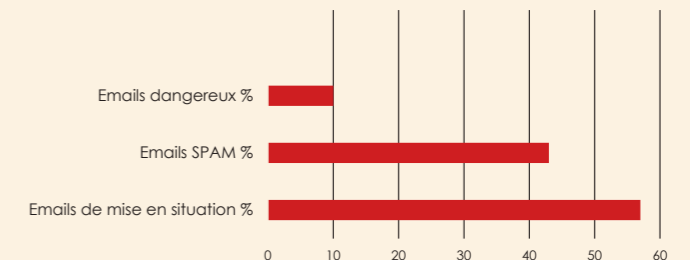
PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET DE COMPLIANCE	2024	SIGNALEMENTS (VIA NOTRE PLATEFORME)	2024
NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU CODE DE CONDUITE	273	NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS REÇUS	14
NOMBRE DE PERSONNEL EXPOSÉ AUX RISQUES DE CONFORMITÉ	692	NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS JUGÉS RECEVABLES	13
NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS ÉTHIQUES	13	NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE CORRUPTION » CONFIRMÉ	0
NOMBRE DE COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LES COMITÉS ÉTHIQUES	17	NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE SÉCURITÉ D'INFORMATION » CONFIRMÉ	1

### Retour sur la sensibilisation des salariés et le programme de signalement de mail

Répartitions des signalements



Catégorisation des signalements



Depuis Novembre 2024, ce sont 1657 signalements réalisés par 502 salariés

10 % des signalements réalisés par les salariés se sont révélés être de réelles menaces ayant pu conduire à un incident majeur pour l'entreprise

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) CASTEL-Vins a formalisé ce rapport de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières.

### PÉRIMÈTRE

Cette déclaration porte sur les activités ESG (Environnement, Social, Gouvernance) de l'ensemble des entités de CASTEL-Vins pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, correspondant à l'année fiscale du Groupe. Le cycle de reporting est annuel.

Les informations disponibles sont issues d'une collecte de données pour l'ensemble des sites inclus dans le périmètre de consolidation financière.

### PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

La Société a déterminé ses risques extra-financiers selon une méthodologie détaillée dans la partie correspondante (« 1.6. Nos principaux risques extra-financiers »).

### INDICATEURS

Les indicateurs qui ont été retenus ont été jugés les plus pertinents au regard des risques encourus, des opportunités et en prenant en compte les attentes des parties prenantes.



## INDICATEURS CLÉS

ÉNERGIE	2023	2024	VARIATION
CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ	33 721 MWh	32 675 MWh Sites d'embouteillage utilisent 84 % de l'électricité consommée	-3 %
PART D'ÉLECTRICITÉ EN ÉNERGIE VERTE (RENOUVELABLE)	/	95% en contrat énergie verte (Garanties d'Origines)	/
CONSUMMATION DE COMBUSTIBLES PROVENANT DU GAZ NATUREL	25 802 MWh	21 209 MWh	-18%
CONSUMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	59 522 MWh	53 884 MWh	-9%
RATIO ÉNERGIE / VIN	20 KWh / hl	19.5 KWh / hl	-2,5%

EAU	2023	2024	VARIATION
CONSUMMATION TOTALE D'EAU	547 075 m3 d'eau consommée Activité de nos centres de conditionnement : + de 69% du volume total	373 050 m3 d'eau consommée Activité de nos centres de conditionnement : + de 80% du volume total	-32%
RATIO VOLUME EAU/ VIN	1.83 Hl eau nécessaire par Hl de vin Activité de nos centres de conditionnement : 1,29 Hl eau nécessaire par Hl de vin	1.35 Hl eau nécessaire par Hl de vin Activité de nos centres de conditionnement : 1,2 Hl eau nécessaire par Hl de vin	-26%

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE	2023	2024	VARIATION
TERRA VITIS	59 M de cols (eq 75cl)	73 M de cols (eq 75cl)	+24%
HVE	26 M de cols (eq 75cl)	35 M de cols (eq 75cl)	+35%
BIOLOGIQUE	12 M de cols (eq 75cl)	9 M de cols (eq 75cl)	-25%
VIGNERONS ENGAGÉS	0,74 M de cols (eq 75cl)	0.72 M de cols (eq 75cl)	-3%
RUCHES	36 ruches implantées	44 ruches implantées	+22 %
SUR NOS ÉTABLISSEMENTS ET MAISONS DE VINS SURFACE VÉGÉTALISÉE (ESPACES VERTS, PARCS, JARDINS...)	84 hectares	124 hectares	+48%
SUR NOS CHÂTEAUX ET DOMAINES DE PRODUCTIONS SURFACE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE (IAE)	340 hectares SET (Surface Equivalents Topographique)	358 hectares SET (Surface Equivalents Topographique) (19.45 % de la surface totale des propriétés)	+5%

DÉCHETS ET FIN DE VIE	2023	2024	VARIATION
QUANTITÉ DE DÉCHETS (TONNES)	9396 tonnes	6 935,13 tonnes	-26%
RÉEMPLOI	/	4.8 tonnes (Cartons réutilisés en l'état par des tiers)	- 0.07 %
RECYCLAGE	/	6 274,9 tonnes	- 90.48 %
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	/	253 tonnes	3.65%
MISE EN DÉCHARGE	/	402.5 tonnes	5.80%

## INDICATEURS CLÉS

<b>EFFECTIF AU 31.12</b>	2023	2024	VARIATION
EFFECTIF SALARIÉ PERMANENT (CDI)	1 953	1 991	+ 2%
EFFECTIF SALARIÉ TEMPORAIRE (CDD)	124	149	+ 20%
EFFECTIF NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES)	183	131	- 28%
EFFECTIF NON-SALARIÉ (GÉRANT MANDATAIRE NON-SALARIÉ)	681	674	-1%
EFFECTIF TOTAL (CDI+CDD+INTERIMAIRES)	2 260	2 271	+ 0,5%
EFFECTIF TOTAL (CDI+CDD+INTERIMAIRES+GMNS)	2 941	2 945	+ 0,1%

<b>DIALOGUE SOCIAL</b>	2023	2024	VARIATION
EFFECTIF SALARIÉ PERMANENT (CDI)	12	12	/
EFFECTIF SALARIÉ TEMPORAIRE (CDD)	135	/	/

<b>SANTÉ &amp; SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>	2023	2024	VARIATION
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES SALARIÉS (CDD+CDI)	23,04	23,77	+3%
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS) *	ND	20,15	/
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES SALARIÉS	0,80	1,00	+25%
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS) *	ND	1,89	/

<b>DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN</b>	2023	2024	VARIATION
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION TOTALES POUR LES SALARIÉS	23 306	23 389,5	0,36%
NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS DANS L'ANNÉE	1 458	1 347	-7,6%
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION MOYEN PAR SALARIÉ	11,22	10,93	-2,60%
BUDGET FORMATION RAPPORTÉ À LA MASSE SALARIALE	1,23	1,44	+ 17%
NOMBRE D'APPRENTIS ET STAGIAIRES (STAGE > 3 MOIS) ACCUEILLIS	110	74	-33%

44

## INDICATEURS CLÉS

<b>PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR - ACHATS DE NOS VINS</b>	2023	2024	VARIATION
VOLUME SOUS CONTRAT PLURIANNUEL	20 %	20 %	/
VOLUME VIN CONTRACTUALISÉ LABELLISÉ TERRA VITIS	400 000 HI	786 000 HI	+97 %
NOMBRE DE CAHIERS DES CHARGES SIGNÉS (VERSION DIGITALISÉE)	Plus de 1046	Plus de 2000	+91%
NOMBRE D'AUDIT RÉALISÉ (PÉRIODICITÉ 3 ANS)	10 audits réalisés	26 audits réalisés	+160%
PART DE VINS ORIGINE FRANCE (VOLUME CONDITIONNÉ)	64 % d'origine France	69 % d'origine France	+8%
PART DE VINS ORIGINE RÉGIONALE (VOLUME CONDITIONNÉ)	46 % d'origine régionale	51 % d'origine régionale	+11%

<b>PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR - DUE-DILIGENCE</b>	2023	2024	VARIATION
NOMBRE DE RÉPONDANTS QUESTIONNAIRE « ÉVALUATION DES TIERS »	422 partenaires commerciaux • 213 fournisseurs de vin / courtiers • 28 fournisseurs d'emballages • 181 prestataires & achats généraux	636 partenaires commerciaux 41% (cumul 2 ans) • 367 fournisseurs de vin, 20 courtiers, 95 fournisseurs de produits finis • 88 fournisseurs d'emballages • 66 prestataires & achats généraux	+51%
ACHATS D'EMBALLAGES	287 fournisseurs RDV 21 audits réalisés 85 % de nos achats en France Et 14 % en Europe	372 fournisseurs RDV 15 audits réalisés 88 % de nos achats en France Et 11 % en Europe	+29% -29% +4% -21%

<b>ANCRAGE TERRITORIAL &amp; PARTENARIATS</b>	2023	2024	VARIATION
BUDGET RELATIF À L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PARTENARIATS ET ACTIONS DE MÉCÉNAT)	292 224	105 107	- 64%
NOMBRE DE COLLABORATEURS PARTICIPANTS À DES ORGANISATIONS DE LA FILIÈRE	35	35	0%
NOMBRE DE CONVIVIALITÉS (CLIENTS, COLLABORATEURS ET PUBLIC EXTERNE)	105	123	+17%

<b>PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET DE COMPLIANCE</b>	2023	2024	VARIATION
NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU CODE DE CONDUITE	309	273	-12%
NOMBRE DE PERSONNEL EXPOSÉ AUX RISQUES DE CONFORMITÉ	500	692	38%
NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS ÉTHIQUES	2	13	550%
NOMBRE DE COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LES COMITÉS ÉTHIQUES	3	17	467%

<b>NOTRE PLATEFORME DE SIGNALEMENT</b>	2023	2024	VARIATION
NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS REÇUS	4	14	250%
NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS JUGÉS RECEVABLES	4	13	225%
NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE CORRUPTION » CONFIRMÉ	0	0	/
NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE SÉCURITÉ D'INFORMATION » CONFIRMÉ	0	1	/

45

## GLOSSAIRE

### ENVIRONNEMENTAL

#### CONSUMMATION D'EAU

Le volume total d'eau consommée peut provenir des sources suivantes :

- L'eau achetée (Approvisionnement en eau du réseau municipal ou autres services d'eau publics ou privés),
- L'eau prélevée (Approvisionnement en eau de forage ou eau de surface (rivières, lacs))

#### CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE

- La consommation énergétique totale des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise correspond à la somme du carburant consommé (gaz, pétrole charbon, biocarburant, biomasse), de l'électricité, du chauffage, du refroidissement et de la vapeur achetés ou générés par l'entreprise.

#### ISO 14 001

- Elle définit les critères d'un système de management environnemental qui se prête à la certification. Cette norme trace un cadre qu'une entreprise ou une organisation peuvent appliquer pour mettre sur pied un système efficace.

#### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Un Bilan GES est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère sur une année par les activités d'une organisation ou d'un territoire. Il s'inscrit généralement dans une dynamique de projets et d'actions de réduction. Lorsqu'il est réalisé sur un périmètre d'émissions large, le Bilan GES permet d'évaluer la dépendance et la vulnérabilité carbone d'une organisation et peut permettre une réflexion sur la stratégie de développement de l'entreprise. Définit en scopes :
  - Le scope 1 représente les émissions directes de GES produits par l'entreprise,
  - Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie, mais qui ne se produisent pas directement par l'entreprise
  - Le scope 3 est lié aux émissions indirectes qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise.

\*IAE : (Infrastructure AgroEcologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts.

- CO<sub>2</sub> eq. : aussi nommé CO<sub>2</sub>e ou CO<sub>2</sub> eq. ou eqCO<sub>2</sub> est une unité de mesure créée par le GIEC, qui exprime l'ensemble des émissions de Gaz à effet de Serre sous une même unité en appliquant un facteur de conversion, le facteur de réchauffement global (PRG) qui dépend du gaz et de la période considérée. Le PRG du CO<sub>2</sub> est de 1 sur 20 ans.

- Facteur d'émissions : Ratio entre la quantité de CO<sub>2</sub>eq. émise par un produit ou service et la quantité unitaire produite.

#### RECYCLAGE

- Le recyclage et la valorisation des matières au sens large jouent un rôle essentiel comme moyen de lutte contre les impacts environnementaux liés à la production et à l'élimination des déchets, et pour la gestion durable des ressources naturelles. Tous deux limitent également l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'eau liées à la production industrielle.

### SOCIAL

#### EFFECTIFS

- Les salariés permanents (CDI), salariés temporaires (CDD) et les travailleurs non-salariés (intérimaires, saisonniers, gérants mandataires non-salariés) sont les effectifs présents au sein de l'entreprise au 31 décembre.

Les salariés dont le contrat est suspendu (congé parental, congé sabbatique, congé création d'entreprise, etc.), ou en absence longue durée sont comptabilisés, les salariés remplaçant des salariés absents sont quant à eux exclus de l'effectif.

#### HEURES TRAVAILLÉES

- Le nombre d'heures travaillées correspond aux heures réellement travaillées par les salariés (durée annuelle réglementaire + Heures supplémentaires). Les heures de formation ou de délégation sont comptabilisées.

#### SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela inclut les accidents de trajet.
- Est considéré comme accident de trajet tout accident qui survient entre la résidence principale et le lieu de travail ou bien entre le lieu de travail et le lieu où le salarié prend habituellement ses repas. Les accidents de trajet sont comptabilisés comme accident du travail ici, bien que la législation diffère pour ces deux types d'accidents.
- Une maladie professionnelle est causée par le type d'activité ou la situation professionnelle. Le critère de soudaineté distingue l'accident du travail de la maladie professionnelle, qui se caractérise au contraire, par son caractère lent et évolutif.
- Un jour d'arrêt est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.
- Les indicateurs du taux de fréquence et du taux de gravité s'applique aux accidents du travail/trajet avec arrêt de travail, selon la formule suivante :

TAUX DE FRÉQUENCE : (nombre d'accidents avec arrêt / nombre d'heures travaillées) \* 1 000 000.

TAUX DE GRAVITÉ : (nombre de jours d'arrêt de travail x 1000) / nombres d'heures travaillées.

### FORMATIONS

- La formation professionnelle est un dispositif permettant de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences et accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi. Elle est nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle et son financement est assuré par l'entreprise.

HEURES DE FORMATION PAR SALARIÉ = durée totale des heures de formation / effectif total

### RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Un accord d'entreprise est un texte collectif négocié et signé entre l'employeur et les représentants des salariés et s'appliquant exclusivement à celle-ci. Leurs objets peuvent comprendre les sujets suivants : la rémunération, le temps de travail, le partage de la valeur ajoutée, l'égalité professionnelle et qualité de vie au travail ; la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Environnemental

### GOVERNANCE (SOCIÉTAL)

#### CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE

- La consommation énergétique totale des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise correspond à la somme du carburant consommé (gaz, pétrole charbon, biocarburant, biomasse), de l'électricité, du chauffage, du refroidissement et de la vapeur achetés ou générés par l'entreprise.

#### ISO 14 001

- Elle définit les critères d'un système de management environnemental qui se prête à la certification. Cette norme trace un cadre qu'une entreprise ou une organisation peuvent appliquer pour mettre sur pied un système efficace.

#### ISO 9001

- Norme de management. Elle démontre l'aptitude à fournir régulièrement un produit ou un service conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables et l'engagement à accroître la satisfaction des clients

#### IFS - INTERNATIONAL FEATURED STANDARD

- Référentiel d'audit basé sur la norme ISO 9001 et le système HACCP certifiant les fournisseurs agroalimentaires des marques de distributeurs, prérequis pour accéder à la grande distribution française, allemande et italienne. Elle permet de prouver votre maîtrise de la sécurité et l'hygiène de vos produits alimentaires transformés sous marque de distributeurs.

#### BRCGS FOOD (BRAND REPUTATION THROUGH COMPLIANCE OF GLOBAL STANDARDS)

- Référentiel britannique destiné aux fournisseurs de produits alimentaires vendus sous marques propres ou sous marques de distributeurs MDD. Il adopte une approche complète visant à l'intégrité des produits alimentaires en prenant en compte la sécurité sanitaire (Food Safety), les risques de fraude (Food Fraud) et les risques d'actes de malveillance et/ou de sabotage (Food Defence).

#### ISO 26 000

- Norme constituée de lignes directrices autour de 7 questions centrales pour l'application d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) qui permet d'évaluer l'engagement et la performance globale en faveur du développement durable

#### ISO 50 001

- Norme d'application volontaire qui vise à développer et à mettre en place un système de gestion méthodique de l'énergie afin de privilégier la performance énergétique.

#### MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

- Services fournis dans un but d'utilité publique, par le biais du paiement direct des coûts opérationnels ou la dotation en personnel de l'établissement ou du service avec les propres employés de l'entreprise.

#### NFRD (NON-FINANCIAL REPORTING DIRECTIVE) & DPEF (DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE)

- NFRD : Directive européenne portant sur la publication d'informations liés au développement durable au même niveau que l'information financière dans le reporting des entreprises
- DPEF : Consiste à communiquer des informations relatives aux questions d'environnement, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

#### ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE (ESG):

- Désigne les dimensions envisagées comme les trois piliers de la responsabilité sociétale des entreprises.

#### CSRD (CORPORATE SUSTAINABILITY REPORTING DIRECTIVE) & RAPPORT DE DURABILITÉ

- Directive européenne portant sur la publication d'informations de durabilité par les entreprises, qui remplacera prochainement la NFRD (Non-financial reporting directive, européenne). Cet exercice de reporting devra se faire sur la base des standards européens de reporting de durabilité actuellement élaborés par l'Efrag (European financial reporting advisory group)
- Rapport de durabilité : Consiste à divulguer les politiques, méthodologies et indicateurs de performance non financiers aux parties prenantes, y compris les investisseurs, les employés, les clients et le public. Cette pratique englobe les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

